



Une politique pour contrer la dénatalité au Québec Sauver la race ou... la tradition?

♦ L'alarme n'arrête pas de sonner. Le Québec ne se reproduit plus, pas assez en tout cas pour assurer la survie de la race. Dans cinquante ans, voire même des l'aube de l'an deux mille, se lamentent les plus pessimistes, nous ne serons plus qu'un peuple de petits vieux, ne sachant trop sur qui compter pour payer nos pensions.

Le chanoine Groulx doit bien se retourner dans sa tombe, lui qui prônait la revanche des berceaux. En cette fin de XXe siècle, la natalité continue de chuter au Québec. La race francophone, dit-on, en serait menacée à plus ou moins brève échéance. De là à demander à l'Etat d'adopter une politique d'incitation à la natalité, il n'y a qu'un pas que s'empresse de franchir, entre autres, le Conseil des affaires sociales et de la famille. Mais il se trouve des démographes qui ne partagent pas ce point de vue et qui, pour des raisons diverses, refusent de sonner l'alarme. Madeleine Rochon et Michel Paillé sont de ceux-là. Anne-Marie Voisard les a rencontrés.



par
Anne-Marie VOISARD

Le Conseil des affaires sociales et de la famille, parmi d'autres, agitait la clochette récemment. Les femmes en âge de procréer n'ont plus en moyenne que 1.4 enfant, alors qu'il leur en faudrait 2.1 pour garantir notre avenir collectif. Vite, il faut donc qu'elles se mettent à l'ouvrage. Et pour ce faire, l'Etat doit lever tous les obstacles qui contrecarrent leur désir d'enfants, pour peu qu'il existe encore.

Dans son avis au ministère de la Santé et des Services sociaux, le Conseil soutient que "la question de la natalité doit se trouver au coeur d'une politique familiale". Il ne manque pas de reprocher au Comité de la consultation sur cette politique (attendue pour la prochaine année) son absence de préoccupation à ce sujet, du moins dans le rapport qu'il a remis à la ministre Thérèse Lavoie-Roux.

Sans nier les statistiques, qu'ils manipulent à coeur de jour, tous les démographes, dont c'est le métier de prévoir les effectifs de population, ne tirent pas pour autant les mêmes conclusions. C'est le cas en particulier de la Québécoise Madeleine Rochon, qui voit dans ce projet nataliste, présenté sous le couvert d'une politique familiale, un renforcement de la famille traditionnelle. "Mariez-vous et faites des enfants". Pour d'autres raisons, qui tiennent notamment à sa formation d'historien, le démographe Michel Paillé, qui travaille au Conseil de la langue française, se garde bien lui aussi d'entrer dans le vent de panique.

Des cycles dans l'histoire

"Qui, en 1955, aurait pu prévoir, dit-il, que la Révolution tranquille arriverait si vite au bout de son souffle?" Michel Paillé identifie, après coup, des cycles dans l'histoire. Mais on peut difficilement les expliquer. Par exemple, quand le démographe Jacques Henripin a établi ses prévisions au début des années 70, il s'est avéré que son hypothèse la plus faible était elle-même trop optimiste. L'indice de fécondité se situait alors autour



Le Québec ne se reproduit plus, pas assez en tout cas pour assurer la survie de la race.

de 1.8. La bible de la démographie n'avait donc pas perçu toute l'ampleur de la dégringolade, pourtant déjà amorcée à l'époque. A l'inverse, qui peut aujourd'hui affirmer que nos enfants (il en reste tout de même 1.6 millions qui ont encore l'âge de recevoir les allocations familiales) ne nous diront pas plus tard qu'on s'est trop enervés. Ils en viendraient à assurer le remplacement des générations que Michel Paillé n'en serait pas si surpris.

Chose certaine, tous ceux qui crient actuellement à la catastrophe trouvent leur appui dans les scénarios les plus pessimistes. C'est bien vrai, en effet, que si la chute devait se poursuivre jusqu'à un indice de 1.3 enfant, le Québec

s'acheminerait rapidement vers son déclin. En fait, non seulement on n'atteindrait jamais les 6.8 millions, mais nous ne serions plus que 5 millions, en 2050.

Deux autres hypothèses, plus favorables, ont aussi été imaginées par le Bureau de la statistique du Québec. Elles sont calculées à partir d'indices de fécondité qui remonteraient respectivement jusqu'à 1.6 et 1.8 enfant. Dans ce dernier cas, nous plafonnerions à 7.7 millions en 2025, avec 6.7 millions de francophones. La diminution qui s'amorcerait par la suite serait aussi beaucoup plus lente que dans le premier scénario. En 2050, la population totale du Québec évoluerait autour de 7.4 millions. Donc rien de tragique.

Le Baby boom

Mais est-ce là rêver en couleur, quand on sait que l'indice de fécondité se maintient depuis 1970 en deçà du seuil de remplacement? Pas nécessairement. Toutes les hypothèses se valent, soutient Madeleine Rochon, qui invite par ailleurs à se méfier des chiffres, surtout lorsqu'ils sont présentés sur une base annuelle.

Ainsi l'indice sans précédent de 1.43, enregistré en 1985, prend moins l'allure d'un épouvantail lorsqu'on se souvient que les femmes, aujourd'hui en âge d'enfanter, appartiennent à cette génération très nombreuse du Baby boom. Elles sont nées dans les années 55-60. C'est l'époque où

le Québec a enregistré des sommets dépassant 144,000 naissances par année. Nous voilà redescendus depuis à 83,900 (ce chiffre correspond au nombre de nouveaux-nés inscrits au programme d'allocations familiales en 1985), comme au temps de la crise de 1929.

Il est indéniable que ces femmes ont pris du retard, surtout si on les compare à la génération autrement plus prolifique de leurs mères. Jusqu'à maintenant, elles n'ont accouché en moyenne que de 1.13 enfant. Mais il est encore temps pour elles de se rattraper. Et il ne faudrait pas qu'elles mettent beaucoup d'autres enfants au monde pour que l'indice de fécondité fasse tout de suite un bond à la hausse.

Reste aussi que les naissances, bien que primordiales dans les calculs démographiques, ne sont pas l'unique facteur à considérer. L'immigration a aussi son importance, particulièrement chez une population qui n'arrive plus à se reproduire. Michel Paillé a longuement fouillé la question pour le compte du Conseil de la langue française. Il en conclut que c'est une "illusion" de penser que la venue d'immigrants pourrait un jour compenser pour les naissances manquantes.

L'immigration

Par exemple au cours de la période 1980-84, marquée par l'arrivée des Boat People, on a pu avoir souvent l'impression que le Québec faisait largement sa part auprès des réfugiés. En fait, durant cette période, nous n'avons accueilli en moyenne que 19,200 immigrants par année. Or il aurait fallu, dit Michel Paillé, en attirer 30,000, juste pour obtenir un nombre équivalent à celui des autres provinces. Ce qui est fort possible, mais loin d'être suffisant toutefois pour annuler les effets de notre indice de fécondité. Dans ce cas, c'est 62,000 immigrants qui auraient dû chaque année entrer au Québec.

L'illusion, dont parle Michel Paillé, ne tient pas uniquement aux problèmes d'adaptation que laisse entrevoir une immigration massive. C'est une chose de recevoir des gens chez-soi. Encore faut-il être capable de les garder. Or, c'est bien connu que nos immigrants, surtout ceux qui ont de la difficulté à s'exprimer en français, ont de tout temps été attirés vers l'Ontario. Entre 1945 et 1981, la moitié de ces nouveaux Québécois, nous ont quittés pour une autre province.

Le tableau est toutefois en train de s'améliorer. Notre solde migratoire, bien que toujours négatif, a atteint en 1984 et 1985 des performances qui n'avaient pas été enregistrées depuis le début des années 60. Au lieu de pertes annuelles oscillant entre -20,000 et -40,000, nous voilà à -9,400 et à -6,000.

Mieux encore, les prochaines années s'annoncent davantage encourageantes. Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration anticipe même un solde migratoire positif (autour de 6,000), à partir de 1990.

"Ce serait là un renversement important dans la situation démographique du Québec", note Michel Paillé. Et si on ajoute à cela que la génération du Baby boom n'a probablement pas dit encore son dernier mot sur l'avenir de la race, peut-être vaut-il mieux attendre avant de commencer à désespérer. Ce qui n'empêche pas qu'on s'en préoccupe.

Le dernier mot aux enfants du Baby boom

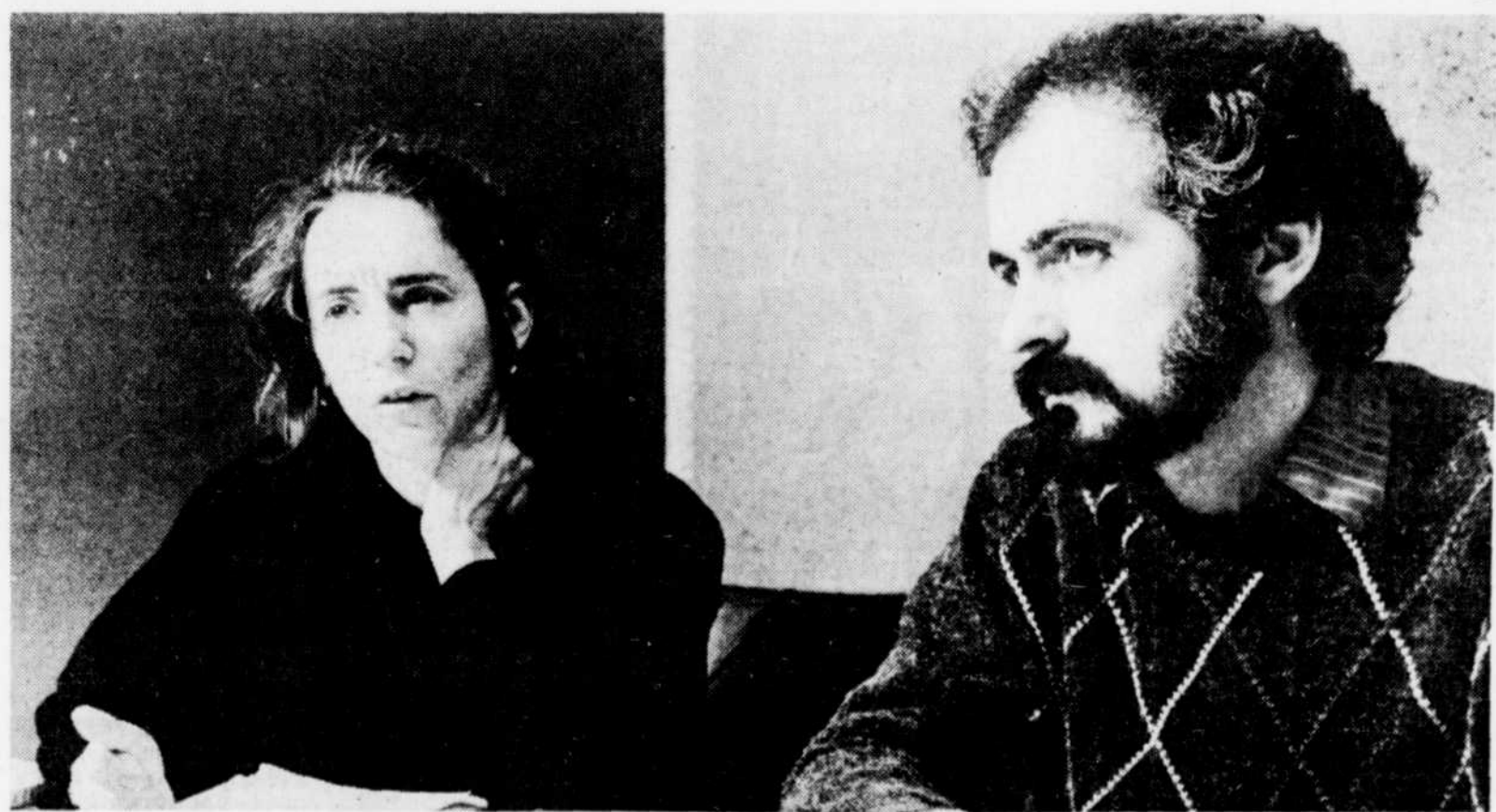
♦ "Impossible de parler de fécondité sans voir la conjoncture actuelle des jeunes qui sont en âge d'enfanter".

Calculatrice en main, la démographe Madeleine Rochon n'arrête de manipuler les chiffres pour les faire parler. Pourquoi la nouvelle génération boude-t-elle les bébés? A cause de l'argent qui manque. En 1982, au plus fort de la crise économique, le taux de chômage atteignait 22.6 pour 100 chez les garçons de 20-24 ans. Il était de 13.7 pour 100 chez les 25-34 ans. Ces pourcentages n'incluent pas les bénéficiaires de l'aide sociale. Cette année là, on a compté 42,000 emplois de perdus au Québec.

Ces jeunes doivent donc maintenant essayer de rétablir leur situation financière. Ils sont pour un bon nombre sur le marché du travail. Mais, si les statistiques ne disent pas combien d'entre eux ont un emploi précaire, elles nous apprennent toutefois que la grande majorité des postes qui s'ouvrent se limitent au temps partiel.

Il n'y a donc rien d'étonnant à constater que la baisse de l'indice de fécondité affecte, dans 43 pour 100 des cas, le premier enfant. Ces jeunes ont dû reporter leur projet de fonder une famille, pendant que leurs aînés, déjà parents, continuent à mettre des enfants au monde, mais moins qu'avant. Au niveau d'une deuxième ou d'une troisième naissance, le taux de fécondité intervient, en effet, dans des proportions respectives de 27 et de 20 pour 100.

Ceci donne à penser que les problèmes économiques ne sont



Les démographes Madeleine Rochon et Michel Paillé.

pas l'unique obstacle à la natalité, particulièrement chez les plus âgés. Et pas besoin de calculatrice ici pour se rendre compte que la réévaluation des rapports entre les sexes a aussi son influence.

Nous n'avons rien résolu

Madeleine Rochon était encore étudiante lorsqu'elle a accouché de Mathieu. Avec un recul de 14 ans, elle dit: "j'étais inconsciente de ce

qu'il faut comme femme pour avoir des enfants". Elle avoue aussi sa nostalgie pour la petite enfance de son fils unique, dont elle n'a pas su profiter. Son histoire est celle de toutes les femmes de cette génération qui ont essayé de concilier, études, travail et famille. Finalement, "nous n'avons rien résolu", ajoute-t-elle. Nos enfants ne sont pas parfaits, comme on les avait

souhaités, pas aussi nombreux, non plus. Au travail, nous ne sommes pas davantage satisfaites de ce que nous faisons.

Ces enfants dont on parle ont aussi un père. Sans doute qu'un véritable partage des responsabilités, mieux qu'un éventuel chèque de l'Etat, comme prime à la fécondité, aurait été apprécié. Pour Madeleine Rochon, il ne s'agit pas de

se battre pour savoir "qui va faire la soupe". Elle constate néanmoins que bien des pères ne commencent à s'intéresser à leurs enfants, qu'après la séparation ou le divorce. S'ils étaient plus présents avant, peut-être bien que l'indice de fécondité s'en ressentirait.

D'autres femmes, pour s'éviter d'avoir un jour à formuler le même constat, renoncent de plus en plus

souvent à la maternité. Elles font carrière comme les hommes. C'est dire que, comme eux, elles sont disponibles à toute heure pour des réunions ou des diners d'affaires qui se prolongent en soirée. A l'inverse, on voit aussi des jeunes qui tournent le dos au marché du travail parce qu'elles ont envie de satisfaire leur désir d'enfants. Il y a quelques années, Madeleine Rochon les aurait jugées sévèrement. Aujourd'hui, elle les comprend.

Le dernier mot

Que résultera-t-il à la fin? La réponse appartient à la génération du Baby boom, certainement pas au gouvernement, pense Madeleine Rochon qui ne croit absolument pas en une politique nataliste, telle que la rêve le Conseil des affaires sociales et de la famille. D'accord pour les garderies, d'accord pour un marché du travail qui respecte les obligations parentales, mais il faut aussi se rendre à l'évidence. Il n'existe pas de solutions mécaniques au problème de la fécondité. D'ailleurs, lorsque le Conseil s'aventure à proposer des allègements fiscaux pour les couples mariés, au détriment des célibataires, il oublie, note Madeleine Rochon, que 25 pour 100 des enfants nés en 1985 ont des parents non mariés. C'est une façon indirecte de dire qu'en dehors de la famille traditionnelle, il n'y a point de salut.

Mariés ou pas, c'est donc aux enfants du Baby boom que revient le dernier mot. Et Madeleine Rochon est tentée de leur faire confiance. "Comme on n'a pas voulu vivre la vie de nos mères, de la même façon, ils ne voudront pas vivre la nôtre". Attendons de voir.

DOSSIERS

Pour ne pas réinventer la roue...

Travailler pendant des mois, voire des années, sur un projet inédit pour découvrir que quelqu'un avait déjà... inventé la roue, voilà une expérience bien particulière. Pourtant il semble bien qu'au Québec, 10 pour cent de la recherche sert ainsi à réinventer la roue. Notre collaborateur Régys Caron est allé voir pourquoi.

♦ Au Québec, 10 pour 100 de la recherche ne servirait qu'à réinventer la roue. Des entreprises tout à fait respectables, des organismes publics, parfois même des universités, financent des projets de recherche et développement (R & D) à coups de centaines de milliers de dollars pour apprendre, en bout de ligne, que le résultat de leurs recherches existait déjà ailleurs.

"C'est arrivé souvent, admet Jean-Paul Brassard du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Des chercheurs omettent de consulter le répertoire des brevets canadiens. Ils auraient avantage à le faire avant d'entreprendre leurs travaux, pense Jean Gariépy, "directeur information et exploitation de la technologie" à la Direction générale de la propriété intellectuelle (DGPI), communément appelée le Bureau des brevets.

par Régys CARON
(collaboration spéciale)

Le brevet d'invention est un document attestant le droit de propriété intellectuelle d'un inventeur sur sa découverte. L'inventeur, entreprise ou simple individu, accepte en contrepartie que la description de son invention soit rendue publique. Plutôt que de laisser "dormir" leurs brevets, nombre d'inventeurs consentent, au moyen de licences d'exploitation, que leurs découvertes soient exploitées commercialement. L'objectif d'une telle pratique: favoriser les transferts et l'exploitation des technologies issues des inventions brevetées.

La DGPI gère, à ses bureaux de la rue Victoria, à Hull, une banque de 25 millions de brevets d'invention. Ces brevets ont été émis à des entreprises ou des individus provenant de tous les pays industrialisés. Seulement 1,2 millions appartiennent à des créateurs canadiens. "Il y a des trésors de technologies là-dedans, trop peu d'entreprises ou de chercheurs consultent ce centre de documentation", affirme Jean-Guy Leboeuf, directeur de l'Académie des inventeurs du Québec.

Au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), Jean-Paul Brassard admet, du bout des lèvres, que des recherches ont été menées sans vérifications préalables auprès du Bureau des brevets. "Un chercheur a fait une découverte. Lorsqu'on est venu pour la commercialiser, on s'est rendu compte que la chose avait été brevetée. L'inventeur, un Britannique, a refusé de nous accorder une licence d'exploitation", raconte M. Brassard. Impossible de savoir combien avait coûté ladite recherche. Depuis, un agent de brevets de la DGPI, Bill Macdougall, se charge d'effectuer les "recherches d'antériorité" avant que d'importantes sommes d'argent soient dépensées inutilement dans des laboratoires.

"Les Japonais ont assuré leur développement technologique, pour une bonne part, en puisant systématiquement à même les techniques contenues dans les inventions brevetées à travers le monde. Ils en ont même contourné plusieurs, tout en demeurant dans la légalité, affirme Jean-Paul Brassard. "Les Français utilisent eux aussi les brevets, comme première source de technologie", insiste Jean Gariépy. Au Canada, environ 10 pour 100 des brevets sont exploités. Comment expliquer pareille "sous-utilisation"? "Les Canadiens connaissent très mal le Bureau des brevets." répond Bill Macdougall.

Sortir de l'âge de pierre

Chercheurs et inventeurs ne sont toutefois pas les seuls responsables de leur "ignorance". Pendant des décennies, la DGPI s'est contentée d'empiler les brevets dans ses voutures sans se préoccuper d'en diffuser l'information. Au point que les chercheurs de l'université Laval ont accès, de leurs laboratoires, à une dizaine de banques informatisées de brevets aux États-Unis, en Europe et au Japon alors qu'ils doivent encore se rendre à Hull pour consulter le répertoire du Bureau des brevets.

Pour des raisons d'ordre pratique, scientifiques et chercheurs s'épargnent de coûteuses sorties à Hull et se contentent de la documentation disponible dans leurs bibliothèques. Pourtant, "70 pour

100 de la technologie contenue dans les brevets émis depuis cinq ans n'apparaît nulle part ailleurs que dans les fichiers de la DGPI. Aucun autre répertoire ni revue n'en fait mention, trop de gens ont besoin de cette information sans même savoir qu'elle existe. Il faut que cette mine de documentation soit rendue disponible", constate Jean Gariépy.

Pour se rapprocher des chercheurs, le Bureau des brevets s'apprête à sortir de l'âge de pierre en transformant l'équivalent de huit kilomètres d'étagères, contenant les 1,2 millions de brevets canadiens, en une banque de données informatisées accessible via un réseau pan-canadien de centre de recherches.

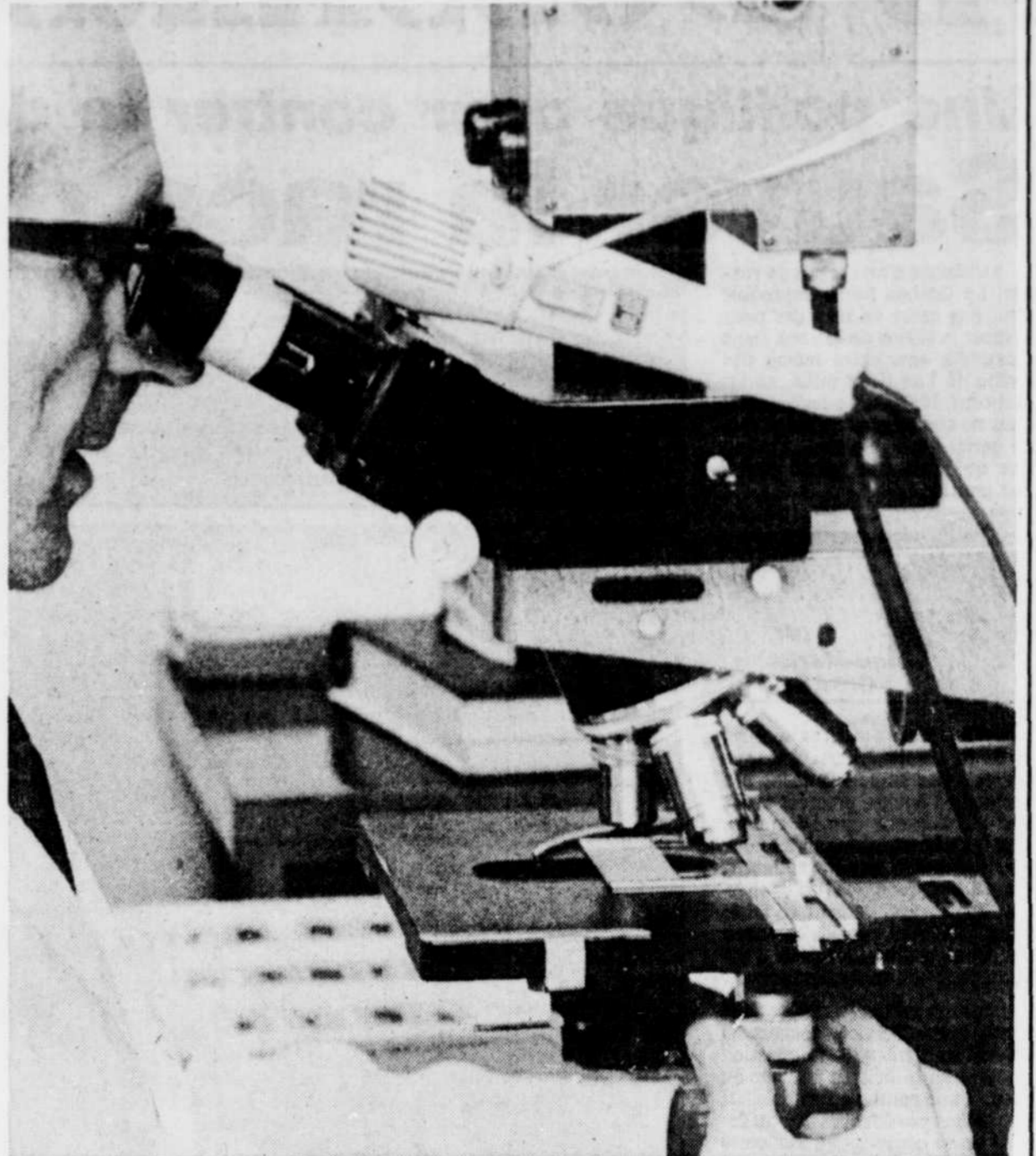
"Ça faisait 100 ans que nous étions dans notre tour d'ivoire, admet Bill Macdougall. Il nous faut maintenant créer, chez les chercheurs, le réflexe de consulter le Bureau des brevets pour connaître l'avancement de la technologie".

Depuis deux ans, le Bureau des brevets multiplie les efforts pour accroître sa visibilité. Jean Gariépy en a fait sa priorité, presque une obsession. L'instauration d'un programme de "dissémination" de l'information a cependant commencé à donner des résultats. Cette année, environ 2.000 demandes de recherches technologiques ont été adressées à la DGPI, comparativement à 300 avant le lancement du programme. La DGPI possède maintenant des antennes dans différentes institutions d'enseignement et organismes où gravitent chercheurs et inventeurs.

Projet de loi

À la faveur du projet de loi C-22, le ministère de la Consommation et des Corporations du Canada, dont relève la DGPI, s'apprête à amender l'actuelle loi sur les brevets. Les objectifs, "donner aux gens d'affaires un accès plus facile aux renseignements techniques contenus dans les brevets, accélérer les transferts de techniques aux entreprises, accroître leur productivité et harmoniser le système canadien des brevets avec les pratiques internationales".

Une dizaine d'amendements



Au Québec, il semble que la recherche n'est pas toujours bien aiguillée.

Consommation et Corporation Canada désire également réduire de moitié (18 mois), le délai de trois ans qui s'écoule entre le dépôt d'une demande et la délivrance d'un brevet. En vertu du système actuel, les détails d'une invention ne sont rendus publics qu'après la remise d'un brevet. Les entreprises auront accès aux nouvelles techniques dans de meilleurs délais, prévoit le ministère.

Aussi, afin de traiter une demande de brevet dans plus d'un pays à la fois, on prévoit ratifier le

"Traité de coopération en matière de brevets". Après avoir signé ce traité en 1970, le gouvernement canadien ne l'a toutefois jamais ratifié. L'effet recherché est d'harmoniser les pratiques canadiennes avec celles d'autres partenaires commerciaux et de donner aux entreprises canadiennes, un meilleur accès aux brevets étrangers.

Cette année (1985-86), la Direction générale de la propriété intellectuelle a émis 22.000 brevets d'invention. Les Canadiens en ont obtenu 1.417 dont 277 sont allés au Québec et 772 en Ontario.

Quand la charité choisit ses pauvres ...et inquiète

Centraide y jongle

♦ Donner de l'argent à un organisme de charité tel Centraide est ni plus ni moins un acte de consommation comme un autre. A ce titre, les "consommateurs avertis" ont droit à du service et, notamment, à la possibilité de choisir le groupe auquel ils destinent leurs dons.

par Claudette SAMSON
(collaboration spéciale)

C'est dans cette optique que la vice-présidente de Centraide Canada à Ottawa, Mme Rita Karakas, croit qu'il faut envisager la mécanique du don désigné déjà appliquée aux États-Unis et dans quelques Centraides canadiens.

Cette procédure vise à permettre aux employés qui donnent à Centraide par le biais de la cotisation à la source de désigner le groupe ou l'ensemble de groupes auxquels ils désirent que soit remis leur don. Elle sera appliquée à Montréal sur une base expérimentale dès l'an prochain et Québec y songe aussi sérieusement.

Selon Mme Karakas, l'application de programmes de désignation du don n'a eu jusqu'ici que des impacts positifs. Elle affirme qu'aux États-Unis, où le don désigné existe depuis le milieu des années 70, les United Ways (pendant anglophone de Centraide) ont réussi à augmenter le nombre de leurs donateurs et donc les montants reçus, de même que le nombre de groupes bénéficiaires.

Bref, c'était la solution à une situation vécue de plus en plus comme un problème, celle des donateurs insatisfaits.

Des réticences

Certains individus et groupes bénéficiaires sont toutefois inquiets de cette nouvelle orientation de Centraide. Plusieurs l'ont manifesté lors d'un colloque tenu en novembre par le comité régional Centraide Québec.

En fait, on croit que cette procédure pourrait ouvrir la porte à l'arbitraire, que certains groupes pourraient profiter d'une position influente pour faire des pressions

sur Centraide afin que des organismes soient exclus de la liste des bénéficiaires.

Exemple: le cas des associations de propriétaires face aux groupements de locataires subventionnés par Centraide. Ce pourrait aussi être le cas de certains hôpitaux face à des groupes de défense des droits des malades, des psychiatrisés ou des handicapés mentaux, ou encore de policiers ou de gardiens de prison face à des groupes de défense des droits des détenus.

La liste pourrait ainsi s'allonger à la mesure du nombre de groupes visés, puisqu'inévitablement, ils finissent tous par déranger quelqu'un, un jour ou l'autre.

Le président de Centraide Québec, Jérôme Pelletier, est toutefois catégorique sur ce sujet: aucune pression n'a été faite à Québec pour que des groupes ne soient plus subventionnés et il n'est pas question que l'organisme cesse de soutenir les groupes "moins bien vus", dans la mesure où ceux-ci répondent effectivement à un besoin exprimé dans la communauté.

Pas le choix

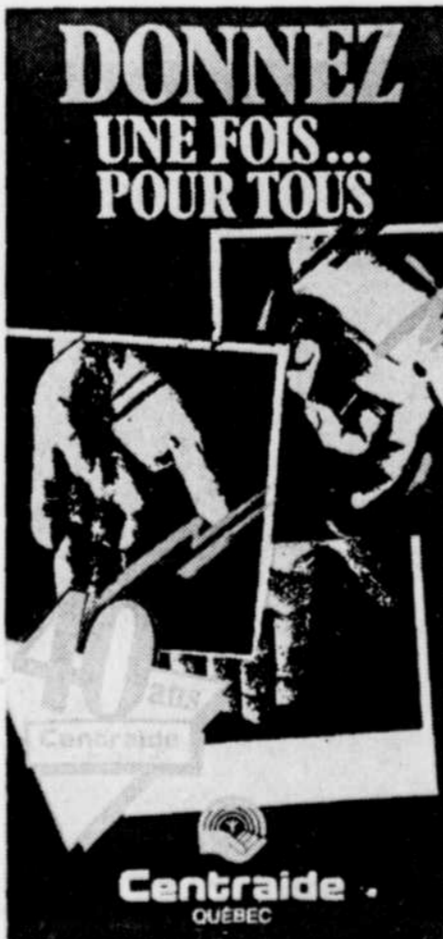
M. Pelletier estime cependant que Centraide Québec n'a pas vraiment le choix de prendre la direction du don désigné, même si cha- que comité de Centraide est autonome. Il donne pour exemple le cas des employés du gouvernement provincial, pour qui la promotion de Centraide se fait nationalement et non dans les régions.

Si Centraide Montréal applique cette mesure avec eux, Centraide Québec doit donc en faire autant. Et le cas n'est pas banal, puisque les employés du gouvernement provincial à Québec ont contribué pour \$700.000 sur un total de deux millions et demi cette année.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la "complete autonomie" dont jouissent les différents comités de Centraide prend ici un caractère fort relatif.

Quoi qu'il en soit, M. Pelletier croit qu'il est possible de dévelop-

Il fut une époque où le donateur connaissait "ses pauvres" qu'il pouvait saluer aux portes de l'église, le dimanche. Maintenant que la charité est devenue déductible d'impôts et que même la pauvreté a réussi à s'organiser, il s'en trouve de plus en plus pour s'inquiéter de l'utilisation qu'on fait de leurs "dons". Claudette Samson s'est intéressée au débat en cours, au sein de Centraide, sur le don "désigné".



per des mécanismes de désignation du don qui n'ont pas pour effet d'exclure les groupes moins visibles ou "moins vendables" de la liste des bénéficiaires.

Les donateurs pourraient par exemple désigner les groupes auxquels ils ne veulent pas que soit donné leur argent, ou encore déterminer des secteurs auxquels

ils s'identifient plus particulièrement, comme par exemple l'aide à la famille.

Mais il tient avant tout à souligner l'importance du rôle social de Centraide et de la nécessité de sensibiliser tout autant les donateurs que les bénéficiaires aux divers courants qui animent la société.

...et inquiète

Les prétentions actuelles de Centraide à s'orienter vers le don désigné soulèvent des inquiétudes face aux pressions qui pourraient être faites sur l'organisme pour que certains groupes cessent d'être subventionnés. La petite histoire de Centraide démontre toutefois qu'il n'est pas nécessaire d'introduire cette mécanique pour que des pressions s'exercent.

C'est du moins ce que semble démontrer la création du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec, en 1974, par des organismes ayant subi des restrictions de la part de Centraide.

Un ancien militant du Comité de citoyens de l'aire 10, Marc Boutin, déclare qu'à cette époque les subventions de Centraide à ce groupe sont devenues conditionnelles à un regroupement avec le Comité de citoyens de Saint-Sauveur.

Il estime que cette condition tenait essentiellement au fait que l'aire 10 était beaucoup plus actif que Saint-Sauveur, particulièrement dans le dossier de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency dans le quartier Saint-Roch.

Selon lui, le Groupement des locataires du Québec métropolitain aurait aussi subi des pressions de la part de Centraide, pour que ses interventions soient moins radicales face aux propriétaires. C'était avant la création de la Régie du logement.

La création du Fonds de solidarité des groupes populaires, qui existe toujours, visait donc à mettre les groupes intéressés à l'abri d'éventuelles pressions de Centraide.

Dossier noir

La directrice des relations avec les organismes de Centraide Québec, Francine Labrecque, concède qu'à cette époque Centraide a redéfini certaines de ses priorités.

"Centraide s'était engagé depuis longtemps auprès des groupes communautaires, dit-elle. C'était l'époque du grand courant de par-

ticipation populaire." Puis, le développement de l'Etat-providence aurait amené l'organisme à se retirer de certains dossiers.

Elle rappelle qu'à l'époque, les groupes visés avaient dénoncé l'attitude de Centraide et que le tout avait pris la forme d'un "dossier noir".

Après un certain temps toutefois, Centraide a recommencé à subventionner ces groupes, endossant à nouveau, semble-t-il, les problématiques qu'ils défendaient.

A Montréal

Du côté de Montréal, ça semble avoir joué plus dur. Selon un militant de l'Office des droits des détenus de Montréal, Jean-Claude Bernheim, ce groupe a vu cesser en 1984 l'aide accordée par Centraide depuis 1975. C'était à la suite des émeutes à la prison d'Archambault.

A cette époque, l'Office des droits des détenus a fait venir des organismes tel Amnistie internationale, qui conclurent à des cas d'abus envers les prisonniers.

M. Bernheim déclare que "Centraide a cédé à des pressions faites par les policiers et les gardiens de prison." Il estime que la mécanique du don désigné risque d'ouvrir davantage la porte à ce type de pressions.

Le directeur général de Centraide Montréal, Jean Lessard, croit que c'est pourtant là la seule réponse qui puisse être apportée au "dilemme" auquel sont confrontés les donateurs qui veulent choisir à qui donner leur argent.

Il croit également que si une forte proportion de la population n'est pas d'accord avec les actions d'un groupe, Centraide doit respecter ce souhait en cessant de le subventionner.

Appelé à donner des exemples, M. Lessard reste toutefois dans le vague, se contentant de dire "qu'à Montréal, on n'a plus de problème, on a réglé toutes les controverses". Doit-on voir là une allusion à l'Office des droits des détenus?

La "jihad" islamique Dans la foulée des... Croisades

On comprend mal ces musulmans fanatiques qui, sous la houlette de l'imam Khomeiny, mènent une guerre sainte contre l'Occident satanique. C'est peut-être oublier que les Croisades chrétiennes se voulaient aussi une guerre sainte contre Satan. Et Satan, à l'époque, c'étaient les non-croyants musulmans. Journaliste et écrivain, Amin Maalouf est un Arabe chrétien, né au Liban et installé à Paris depuis 10 ans, au carrefour de ces deux mondes. René Beaudin l'a rencontré.

♦ On croyait les Croisades choses du passé depuis mille ans. Il n'en est rien. L'actuelle "jihad" ou guerre sainte menée par les intégristes musulmans contre les "infidèles" ou l'Occident en est le prolongement.

Si l'on ignore comment le monde musulman a ressenti et ressent toujours les Croisades, on ne comprend pas ce qui se passe aujourd'hui au Moyen-Orient et dans le monde.



par
**René
BEAUDIN**

Amin Maalouf est un journaliste et écrivain d'origine libanaise. "Exilé" en France depuis dix ans, M. Maalouf sait bien de quoi il parle.

Il est l'auteur d'un livre sur "Les Croisades vues par les Arabes" (1) tout récemment réédité. Jusqu'à la parution de ce livre on ne connaissait que les Croisades vues par les Chrétiens. Il vient de publier un roman tout nouveau et fort remarqué, "Léon l'Africain" (2) qui relate les tribulations d'un musulman transplanté en Occident pendant la Renaissance.

"Les Croisades existent, sont présentes dans chacun d'entre nous", explique M. Maalouf à l'occasion d'une longue entrevue.

Une agression permanente

Les Croisades, souligne-t-il, constituent une grande épopée de l'humanité. Elles furent la plus importante confrontation entre l'Orient et l'Occident. Elles ont duré 200 ans. 1.000 ans plus tard, l'Occident et l'Islam se sentent encore et toujours agressés l'un par l'autre.

L'Occident s'explique mal la violence "injustifiée" ou "excessive" de l'Islam contre lui.

C'est encore plus vrai pour l'Islam parce que c'est lui, il y a mille ans, qui fut victime de cette agression, le Jihad chrétien, la plus considérable jamais commise contre lui.

En témoignent, précise M. Maalouf, les références constantes aux personnalités ou aux événements des Croisades dans le discours politique musulman.

Dans le monde musulman on se tue avec autant de frénésie pour un événement du XIII^{ème} siècle que pour une affaire actuelle. Les plaies vieillissent mais ne se referment pas.

Quand Ali Agca tire sur le pape Jean-Paul II, il y a cinq ans, Place Saint-Pierre, c'est parce qu'il le considère comme le "chef suprême des Croisés".

Le monde musulman n'a jamais exorcisé son passé. Il a atteint son apogée il y a mille ans et n'a jamais retrouvé, depuis, des raisons de fierté qui lui donnent de nouveaux points de repère.

Un passé trop ancien

En Occident, les points de repère qui donnent cohésion aux sociétés sont relativement proches. Les Arabes, les musulmans doivent remonter beaucoup plus loin dans leur passé, trop loin peut-être.

Le monde arabe et musulman est incapable de diagnostiquer ses propres maux, estime Amin Maalouf. Il rejette ainsi sur autrui, c'est-à-dire l'Occident, la responsabilité de ses propres malheurs.

Pour l'Islam, les Croisades n'ont jamais cessé.

"J'ai vécu dans les deux mondes", explique Amin Maalouf. "Je sens dans les deux cas des réactions qui se rejoignent en dépit de leurs origines différentes".

L'Islam, explique M. Maalouf, a en permanence l'impression d'être agressé dans ses croyances, son mode de vie et son existence, et ce depuis des siècles. Pour l'Islam, l'Occident est une force hégémonique qui essaie de dominer le monde, de lui imposer ses valeurs.

L'Islam se sent en danger.

Le monde arabe et musulman est en crise depuis des siècles. Il est en marge de tout ce qui fait la gloire, la grandeur et la décadence de l'Occident. Jadis principal centre de la création scientifique, il puise aujourd'hui dans le bagage scientifique de l'Occident.

En Iran, rappelle-t-il, le chah n'a pu résister aux accusations portées contre lui d'être l'agent de ces valeurs.

Le souvenir historique n'explique cependant pas tout, explique M. Maalouf.

Echec du nationalisme

L'échec du nationalisme dans les pays arabes ne laisse que la religion comme mode d'existence et d'affirmation politique du monde arabe.

L'échec du nasserisme en Egypte et le renversement de Mossadegh en Iran, en 1953, ont discrédité le nationalisme.

Ajoutez à cela la crise morale de l'Occident et vous avez l'explication globale de l'actuel jihad islamique.

L'attitude actuelle de l'Islam dépend de plus, en effet, d'une "uniformisation de la planète" qui provoque des sursauts nationalistes ou particularistes. Or cette uniformisation se fait à partir des valeurs occidentales. Et quand il évoque les "valeurs occidentales", il se réfère aux idéologies libérales et capitalistes, mais aussi marxistes et communistes.

Or, de souligner M. Maalouf, le

modèle qui s'impose a perdu foi en lui-même.

Le Liban

Le Liban est le théâtre privilégié des nouvelles Croisades. C'est aussi le pays de naissance de M. Maalouf. Quand il en parle c'est avec un mélange de pudeur, d'hésitation, de tristesse et de détachement.

"C'est une victime", nous dit-il. Le Liban représente une tentative de dépasser les clivages dans une région où les religions et les civilisations sont exclusives. "Quand elles ouvrent une porte, c'est pour dresser une mur".

C'est un lieu de passage et de refuge où se sont installées des confessions religieuses nombreuses et différentes pour échapper à des repressions religieuses.

Et que l'on ne s'y trompe pas.

"Je rappelle", insiste cet arabe chrétien, "que les musulmans fuyaient d'autres musulmans et les chrétiens d'autres chrétiens. Les maronites se sont installés au Mont-Liban, dit-il, contre les Byzantins. Les chiites, pour leur part, fuyaient les persécutions sunnites, non les chrétiens.

Là en fait se trouve peut-être l'explication de l'apparent refus des grandes milices confessionnelles de se livrer une "bataille finale" dans cette guerre que l'on dit de religions.

Il précise que la guerre du Liban n'a pas été provoquée par l'intégrisme islamique. Elle est un sous-produit du conflit israélo-arabe. L'intégrisme ne s'est greffé que très tardivement sur ce conflit, dans le sillage de la révolution iranienne et du retrait des Israéliens du Sud-Liban en 1982.

L'intégrisme

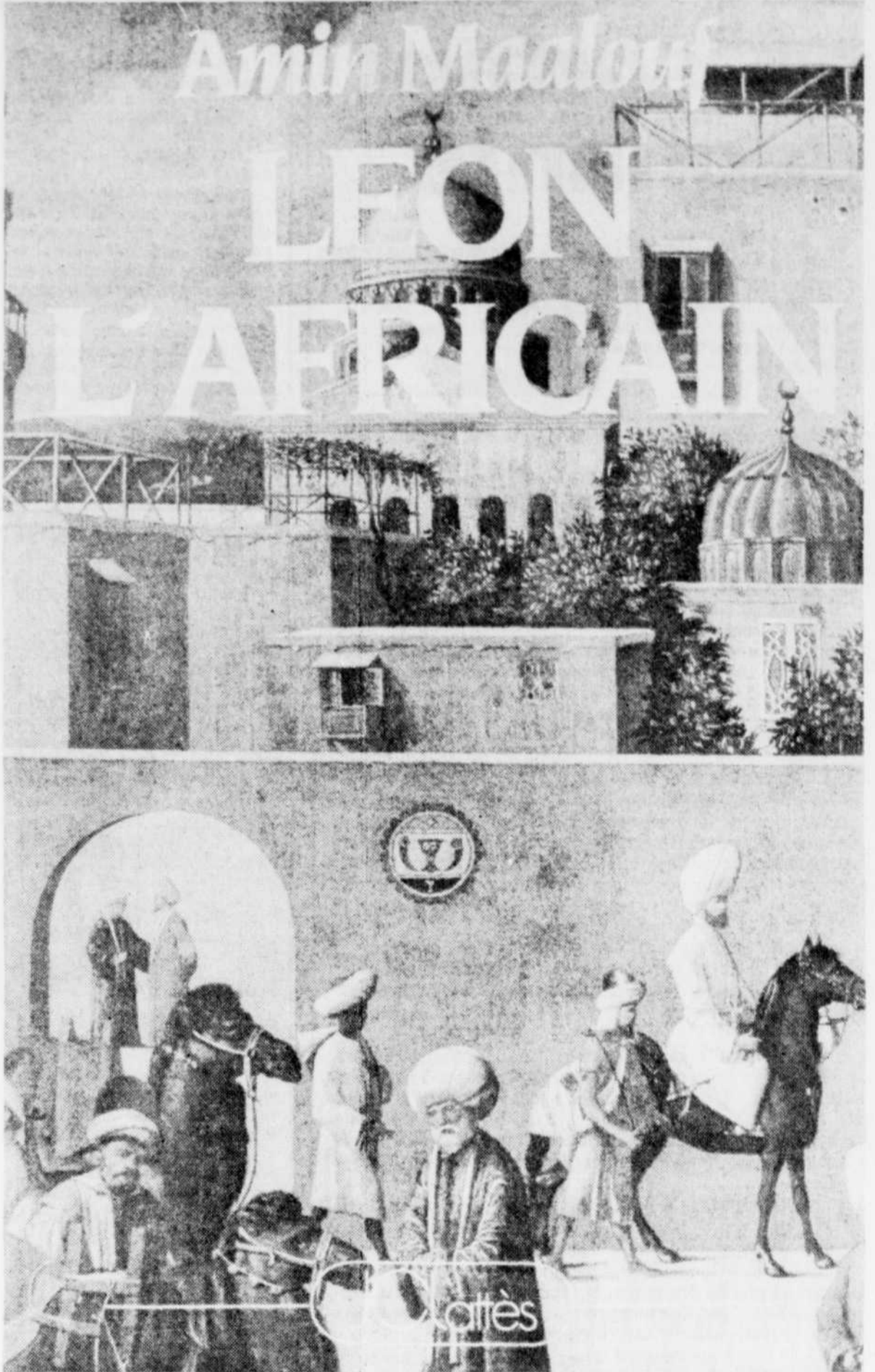
L'Islam "voyant", en effet, c'est celui des intégristes, de ceux qui tuent, kidnappent font sauter des bombes ou piègent des voitures, à Beyrouth ou à Paris, au nom d'Allah ou de l'ayatollah Khomeiny.

Évoque-t-il la montée de cet intégrisme, c'est pour en atténuer l'importance et la signification.

Nulle part ailleurs le scénario iranien ne s'est reproduit. La seule révolution significative dans le monde arabe depuis 1979 a eu lieu au Soudan, et c'est un régime islamique pur et dur qui a mordu la poussière.

"Le Liban", dit-il, "est né de l'idée que toutes les communautés qui y vivent ont droit à l'existence. La forme politique de cette relation - le Pacte national de 1943 centré sur le partage du pouvoir politique sur une base confessionnelle - constitue sans doute un échec, mais l'idée de base est fondamentalement bonne. C'est l'expérience qu'il fallait tenter et qu'il faudra bien tenter une fois de plus".

"C'est même la seule expérience qui méritait d'être tentée".



"Les Croisades sont présentes en chacun de nous", estime Amin Maalouf.

A la croisée de l'Islam et du christianisme

♦ Léon l'Africain est un illustre inconnu.

C'est sa vie sous forme de roman que raconte Amin Maalouf dans son livre "Léon l'Africain".

Son vrai nom est Hassan al-Wazzan. Il est l'auteur d'une "Description de l'Afrique" qui est demeurée durant quatre siècles la bible de la connaissance de l'Afrique noire en Occident.

Il est né en 1483, à Grenade, quatre ans avant que ce dernier bastion de l'empire musulman en Espagne ne tombe aux mains des Castillans.

Il était au Caire lors de sa capture par les Ottomans, à Constantinople, comme ambassadeur de Barberousse, à Rome lors du sac de la ville par les troupes de Charles-Quint.

Capturé par des pirates siciliens en 1518, il fut offert en cadeau au pape Léon X qui le baptisa et en fit son fils adoptif, son géographe et son ambassadeur sous le nom de Jean Léon de Médicis, d'où son surnom de Léon l'Africain. Avant sa mort, il se sera reconverti à l'Islam.

Un destin hors série

"Personnage fascinant et destin exemplaire", de nous dire Amin Maalouf.

"Voyager comme il l'a fait", explique M. Maalouf, "tout en vivant deux cultures et deux religions, m'a paru exemplaire".

Ce roman semble constituer un grand succès de librairie, en tout cas en Occident.

S'il en est ainsi peut-être est-ce parce que Jean-Léon de Médicis ou Hassan-al-Wazzan représente un "héros" dans une région - la Méditerranée - dont les tourments, les déchirements et les ruptures appellent un "antidote".

C'est en tout cas l'une des motivations d'Amin Maalouf pour redonner vie à Léon l'Africain. On sent le besoin d'évoquer des souvenirs de personnages ou d'événements qui représentent des "ren-

contres", notamment celle de l'Islam et du christianisme mais aussi du judaïsme, de l'Orient et de l'Occident, de la civilisation arabe d'Andalousie et de la Renaissance italienne.

"C'est un concentré de mythes et de rites tellement différents", dit-il de ce Léon circonscrit par un barbier et baptisé par un pape.

"C'est le drame de la Méditerranée qui s'exprime au travers d'un personnage. J'ai eu envie de raconter son histoire des que je l'eus découvert", souligne-t-il.

En son temps, il était inhabituel d'être à cheval sur les croyances, les cultures et les civilisations. Aujourd'hui, c'est monnaie courante.

Amin Maalouf fait ainsi allusion aux "millions d'exilés" éparpillés autour de la Méditerranée.

"Léon l'Africain, citoyen de la Méditerranée, est un peu l'ancêtre de l'humanité cosmopolite d'aujourd'hui. Il a transformé l'exil en royaume. Il a assumé avec sérénité la diversité des croyances et des cultures.

Autobiographie

La vie de Léon l'Africain est écrite à la première personne du singulier.

Comme une autobiographie.

"Il me ressemble un peu," explique Amin Maalouf. "Je suis un exilé comme lui. Il a passé 10 ans de sa vie à Rome, moi j'en ai passé 10 à Paris". Paris que certains Libanais d'ailleurs appellent Beyrouth-sur-Seine parce qu'un grand nombre d'entre eux y ont trouvé refuge.

"J'ai senti une affinité. Son message coïncide avec mes convictions personnelles. Mais ce n'est pas ma vie. Il n'y a rien là-dedans qui ne me concerne personnellement".

S'il a choisi la forme romanesque pour parler de Léon l'Africain, c'est tout simplement parce que l'on sait très peu de choses sur lui. Les sources sérieuses disponibles sont insuffisantes.

"Je ne suis pas sûr", de dire M. Maalouf, "que tous ces gens qui ont écrit sur lui en savaient beaucoup plus que moi".

De toutes manières la "vérité historique" est souvent faite de "mythes".

"J'ai introduit le plus possible d'éléments vérifiés ou supposés tels. J'ai comblé le vide par ce qui me semblait vraisemblable pour l'époque. La fiction compte pour très peu dans le récit. Mais il suffit qu'il n'y ait que cinq pour cent pour que l'ensemble devienne fictif.

Le personnage d'ailleurs est si peu connu qu'une "vraie" biographie n'aurait sans doute pas intéressé beaucoup de monde.

"Mais j'ai aussi cédé à mes penchants naturels!"

On n'a pas de misère à la croire. Roman sans doute que Léon l'Africain, mais aussi poème et conte.

"Je suis fils de la route, ma patrie est caravane, et ma vie la plus inattendue des traversées", fait-il d'ailleurs dire à son personnage des le départ.

"Toutes les langues, toutes les prières m'appartiennent. Mais je n'appartiens à aucune. Je ne suis qu'à Dieu et à la terre, et c'est à eux qu'un jour prochain je reviendrai".

Il aime bien une parabole de l'oncle Khâli.

"On demanda un jour à une bedouine lequel de ses enfants elle aimait le mieux. Elle répondit: le malade jusqu'à ce qu'il guérisse, le petit jusqu'à ce qu'il grandisse, le voyageur jusqu'à ce qu'il revienne".

Cet arabe manie la langue française avec grâce.

Personnage en quête d'auteur, Léon l'Africain a trouvé le sien. (1) MAALOUF, Amin, Les Croisades vues par les Arabes, Editions Jean-Claude Lattès et J'ai lu, Paris, 1983.

(2) MAALOUF, Amin, Léon l'Africain, Editions JC Lattès, Paris, 1986, 317 pages.



Un "illustre inconnu" bien utile, ce Jean Léon de Médicis qui a servi de personnage central au roman d'Amin Maalouf, "Léon l'Africain"

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur: JACQUES-G. FRANCOEUR
 Rédacteur en chef et Editeur adjoint: ALAIN GUILBERT
 Président et directeur général: PAUL-A. AUDET
 Directeur de l'information: GILBERT ATHOT
 Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN
 Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

Les deux en sortent gagnants

Une bonne entente est celle où il n'y a pas de perdants, où les parties sont satisfaites des gains obtenus, sans garder trop d'amertume pour les compromis acceptés en cours de négociation.



par Vincent CLICHE

En ce sens, l'entente, intervenue cette semaine entre le gouvernement Bourassa et les centrales syndicales, dans les négociations des secteurs public et parapublic, est excellente.

Certains diront que le gouvernement a cédé devant les syndicats et a acheté à prix fort la paix sociale; d'autres, que les centrales ont refusé d'aller au combat avec des troupes démobilisées. Mais en réalité, chaque partie a accepté d'assumer ses responsabilités; ce qui ne s'était pas vu depuis très longtemps dans ce genre de négociations.

Il est certain que, tant du côté gouvernemental que du côté syndical, d'importants intérêts politiques étaient en jeu. Pour le premier ministre Bourassa, cette entente a une valeur symbolique. Lui, qui avait fait emprisonner les chefs syndicaux en 1973, signe une entente avec ces mêmes personnes, ou leurs successeurs, 13 ans plus tard. Le Parti libéral, qui avait perdu le pouvoir en 1976 en grande partie à cause du mécontentement suscité, à ce moment là, par les négociations du secteur public, revient 9 ans plus tard et réussit à s'entendre, sans trop de dégâts, avec ses syndiqués.

Politiquement, le gouvernement Bourassa avait besoin de cette entente. Ce sera l'argument suprême à asséner à ceux qui l'accusent d'avoir polluer le climat social depuis un an. Les syndicats du secteur public jouaient également leur existence cette année. La grogne, qui commençait à se manifester dans les rangs syndicaux, aurait certainement débordé. En effet, "qu'osait-on donner des syndicats" s'il n'en résulte que des coupures de salaires, des pertes de journées de travail et des impositions de décrets... En faisant ce "cadeau" à M. Bourassa, les centrales ne se sont pas oubliées.

Le président du Conseil du trésor, Paul-H. Gobeil, trouvera sans doute que l'entente avec les employés du public est onéreuse. \$1.5 milliard à \$2 milliards supplémentaires pour les salaires des 300,000 employés de l'Etat, au cours des trois années de l'entente, est un chiffre auquel il n'aurait jamais pensé en arrivant lorsqu'il entama les négociations en février dernier.

Et pourtant, il s'agit peut être de la moins pire des solutions. Qui peut dire combien ont pu coûter à l'Etat et aux citoyens l'imposition des décrets, en 1983. Combien de millions, sinon de milliards de dollars, ont été perdus à cause de l'insatisfaction et de l'improductivité des employés syndiqués au cours des dernières années. Ces coûts n'apparaissent malheureusement pas dans les livres, mais ils sont bien réels.

M. Gobeil aura sans doute l'intention de récupérer ces montants en resserrant encore plus les restrictions budgétaires imposées à tous les ministères. Mais encore là, il devra faire bien attention de ne pas détruire d'une main, ce que son gouvernement a difficilement réussi à créer de l'autre.

D'autre part, une tâche délicate attend le gouvernement dans la prochaine année: celle de revoir, une fois de plus, le cadre de négociations des secteurs public et parapublic. La loi 37 a été malmenée depuis un an. Il aura fallu, encore une fois, une loi spéciale extrêmement sévère pour obliger les employés du secteur de la santé et des affaires sociales à maintenir les services essentiels. Le gouvernement lui-même a fait fi de sa loi en acceptant de négocier les salaires des deux dernières années de la convention.

Le nouveau cadre de négociations devra tenir compte de l'opposition manifestée par la population à toute forme d'arrêt de travail dans les services de santé. L'abolition du droit de grève dans ce secteur ne semble plus faire problème. Cependant, le gouvernement devra compenser ce retrait par une forme d'arbitrage. La création d'un tribunal de la rémunération, couplé à un institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) amélioré, donnerait certainement de bons résultats.

Cette formule pourrait enfin libérer les relations de travail dans les secteurs public et parapublic de l'emprise de la loi de la jungle.

Mes emplettes de moins cinq

Hier, je fixais pensivement le calendrier en me disant:

— Bon sang, il me reste plus grand temps avant Noël... et mes cadeaux qui sont encore dans les magasins...

Mais je suis pas tout seul de cet acabit de traine-fesses. Il y a une foule de gens qui attendent jusqu'à la fin des fins et qui se précipitent dans les magasins à moins cinq en se plaignant qu'ils ont pas le temps de faire leurs emplettes...

Et, surtout, toutes sortes de gens. Il y en a qui espèrent jusqu'au bout qu'il va y avoir des ventes. Ce sont les optimistes. Il y en a d'autres qui n'ont pas encore eu leur prêt de la banque ou de la compagnie de finance. Ce sont les aventuriers. Il y en a qui attendent le lendemain de Noël pour



par Paul LACHANCE

acheter des soldes. Ça, ce sont des gratteux...

Moi, c'est pas la même chose. Toute mon affaire est calculée. Je me connais comme pas un et je sais qu'une fois collé au pied du mur, je dois me décider en vitesse. Et, c'est curieux à dire, c'est toujours dans ce temps-là que je réussis mes meilleurs coups...

D'abord, il reste moins de stock et ton choix est limité. Il traîne habituellement beaucoup de cho-

ses qui ne se vendent pas et ça fait des cadeaux bougrement originaux...

Combien de fois n'ai-je pas entendu les parents se dire:

— Non mais ce Paul là, il est pas piqué des vers pour acheter des cadeaux auxquels tu t'attends pas...

— Faut dire que, par mesure de précaution, je laisse toujours la facture dans les boîtes... On sait pas, au cas où...

N'empêche que ça m'a jamais choqué de revoir un de mes cadeaux sur un comptoir de magasin. Au contraire, je me dis avec une certaine satisfaction:

— Une chance qu'ils m'ont eu, autrement, ils l'auraient jamais vendu...

Mais, pour ma bourgeoise, c'est

tout différent. Depuis que je lui ai offert un "épiloir" pour les jambes, elle fait son affaire toute seule et met ma carte sur la boîte. Elle, ça lui fait plaisir. Moi, ça me sauve un cadeau...

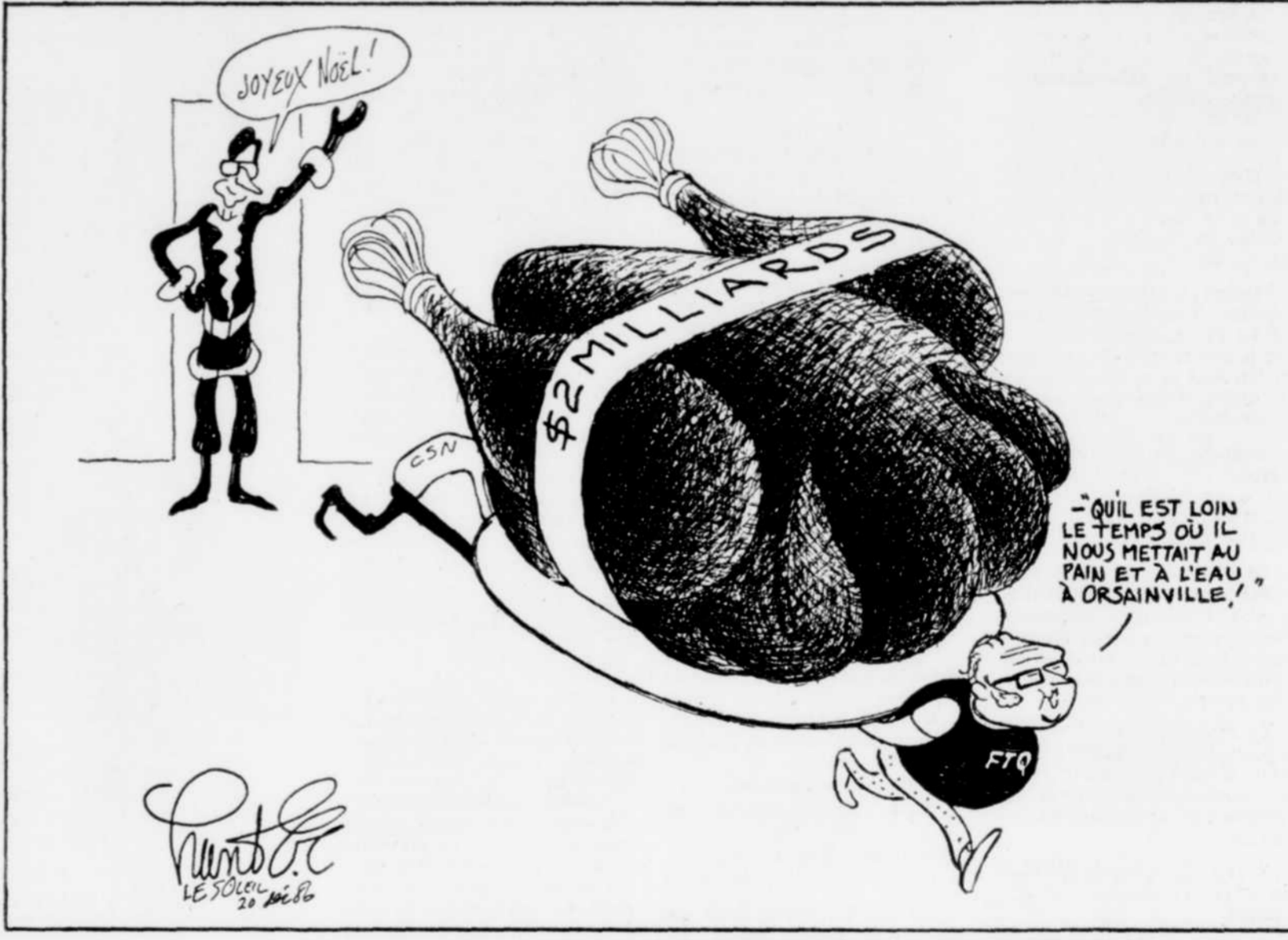
Quant à moi, s'il n'y avait pas de cadeaux, ça serait pareil. Tenez, par exemple, c'est ce qui permet à ma bourgeoise, en plein milieu d'août, de me glisser un rasoir électrique sous le nez en disant:

— Tiens, v'là ton cadeau de Noël...

Toujours est-il que, hier, elle a dit:

— Tu veux me dire ce que t'as à reluquer le calendrier comme ça.

— J'étais en train de penser que si on était à l'heure avancée, les Fêtes seraient déjà passées...



Puntolo
 LE SOLEIL
 20 DEC 86

BLOC-NOTES

Le scribe devant le tribunal

Débat passionné s'il en est au sein des milieux de l'information: les journalistes ont-ils droit à un statut particulier devant la justice?

Le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, poursuivra en janvier l'audition d'une cause dans laquelle la Société Radio-Canada conteste la saisie par la Sûreté du Québec de cassettes mettant en vedette (!) des personnes qui se livrent à des actes de vandalisme dans le Manoir Richelieu.

Le principe en jeu est le suivant: la police ou, par extension, la justice, est-elle justifiée d'utiliser le matériel recueilli par des journalistes devant les tribunaux?

Notons au départ qu'il n'y a pas unanimité au sein de la presse sur la question. M. Claude Ryan, pour sa part, alors qu'il était directeur du journal *Le Devoir* soutenait qu'en certaines circonstances un journaliste pouvait estimer ne pas avoir à divulguer ses sources alors qu'en d'autres circonstances la bonne marche de la justice pouvait exiger d'un journaliste qu'il collabore à l'action contre les criminels comme tout citoyen. Et M. Ryan ajoutait: "Il me paraît plus sain que le journaliste affronte ces choix en s'appuyant sur sa condition de citoyen plutôt que sur des privilèges particuliers."

Dans une cause récente, un juge de la Cour supérieure de l'Alberta obligeait l'*Edmonton Journal* à produire devant les tribunaux une photo non publiée montrant un gréviste de la compagnie Gainers se livrant à des actes de vandalisme. La direction du journal estimait pourtant que "ses photographes avaient pour mandat de produire des photos pour reproduction dans le journal et qu'il s'agissait là de leur seul rôle". Celui-ci prétendait que le travail des journalistes serait véritablement compliqué si les gens savaient que les photos des journaux devenaient accessibles à la police et, par conséquent, aux tribunaux.

Finalement, il faudra bien reconnaître un jour que les journalistes ne sont pas des policiers. Les premiers ont pour rôle d'in-

former la population; les seconds, de faire respecter l'ordre établi. Pourquoi confondre les genres?

Comme le suggère Me Pierre Trudel, professeur de droit à l'université de Montréal, les tribunaux devraient à tout le moins reconnaître aux journalistes une "immunité contrôlée", ce qui signifie qu'on ne pourrait les assigner devant les tribunaux que dans les seuls cas où il serait évident que, sans leur présence, justice ne pourrait être rendue. Encore faudrait-il avant d'exiger la participation des journalistes que la démonstration ait été faite que des mesures appropriées ont été prises pour obtenir autrement les renseignements (photos, films, etc.) qu'ils détiennent.

Alain GUILBERT

POINT DE VUE

La question du baptême subsistera toujours...



par Nicole BEAULIEU
 Collaboration spéciale

La jeune catéchumène a poussé un soupir de soulagement. "Fioul j'suis contente, le baptême efface tous les péchés, même les plus vieux."

— Et qu'est-ce que ça change?
 — Ben, j'aurai pas besoin du sacrement du pardon.

Dans sa petite tête bien organisée, la petite s'était dit qu'elle faisait une bonne affaire: deux pour le prix d'un. A huit ans, elle vient d'exiger le baptême. Elle n'est pas la seule, j'en connais d'autres.

Curieux phénomène que celui-là: mettez vos enfants à la morale, ils passeront leur temps à parler du Bon Dieu. Privez-les des sacrements, ils les réclameront à cor et à cri. Recherche du sacré? Désir de se démarquer des parents? Conformisme social? Bien malin qui saurait débrouiller l'écheveau des

motivations profondes de ces jeunes "païens" de la fin du vingtième siècle.

Une chose est sûre: ces poussées de ferveur religieuse gênent l'adulte qui ne croit plus.

J'en connais qui ont opposé un refus catégorique à toute manifestation du genre. D'autres cèdent aux pressions. Ils invoquent, ceux-là, le respect de l'enfant: on a beau être arrivé à la conclusion que Dieu n'existe pas, ça n'autorise pas à imposer son athéisme à qui que ce soit, pas même à sa descendance. Dans ces conditions, il faut une certaine abnégation pour supporter une démarche de foi.

Car les parents seront éprouvés. On ne baptise plus à la légère... Même avec un nourrisson, il faut prendre part à des rencontres préparatoires; avec un enfant plus âgé, les déplacements seront beaucoup plus nombreux et... troublants. À trop s'engager dans un cérémonial qui va à l'encontre de leurs convictions, ils risquent de se sentir lésés, voire même piégés.

Je comprends le malaise des parents. Et davantage encore, peut-être, le désir de leurs enfants.

L'église reste un lieu attirant. Ah!

comme j'ai aimé tout cela jadis, la messe, les fêtes, le puissant symbolisme des rites, les odeurs de cierges et d'encens, les chants et les prières. J'entre dans l'église de mon enfance comme dans un grenier aux images. La plupart des gens de ma génération ont ainsi été marqués par la liturgie. La foi éteinte, les souvenirs pieux continuent de hanter les mémoires.

Le contexte a bien changé. Mais si la pratique religieuse a chuté, une certaine pression sociale continue à s'exercer sur les enfants.

À l'école, les élèves du cours de morale se sentent parfois marginaux. Pas toujours mais à l'occasion. C'est au moment de la première communion qu'ils ressentent le poids de la différence: une fête se prépare dont ils se trouvent exclus. Frustrant. À Noël et à Pâques, ils seront aussi exclus des célébrations liturgiques. La difficile cohabitation des croyants et non-croyants pose tant de problèmes que plusieurs n'y voient qu'une solution: que les paroisses dispensent l'enseignement religieux pour laisser la morale, matière obligatoire, à l'école. "C'est la solution de l'avenir", m'a dit un ex-conseiller en éducation religieuse.

Mais aucune réforme n'empêchera le petit garçon qui prépare sa première communion d'en causer à l'envie à sa voisine... La question du baptême subsistera toujours.

Les enfants, d'ailleurs, ne sont pas les seuls à succomber à l'attrait du rite. Les adultes, en cette matière, font souvent preuve d'un comportement plutôt dénotant.

Comment expliquer que tant d'in-croyants conduisent leurs enfants aux fonts baptismaux?

Les motifs avoués paraissent rationnels: la peur de marginaliser l'enfant et le souci de plaire aux grands-parents reviennent souvent. Puis la fête... mais pourquoi donc une fête chrétienne? Rien de tout cela ne résiste à l'analyse.

À bien y réfléchir, il n'est pas facile de renoncer au baptême.

Je suis de la race des tièdes qui n'ont pas le courage de rompre avec la tradition. Athée? Non, mais j'en suis venue à croire que Dieu n'existe "probablement" pas. Ce qui ne m'empêche pas d'être fascinée par la figure du Christ, personnage historique. Est-ce le souvenir des années de ferveur religieuse qui m'a poussée vers les fonds

baptismaux? Ou l'envie de transmettre un héritage millénaire à mes enfants? Sans hésitation, j'ai accouru.

Aujourd'hui, mon empressement me fait honte. Après tout, il faut avoir le courage de ses convictions: quand on ne croit plus, on rompt tout simplement, ne serait-ce que par respect pour l'authentique foi des fidèles.

Car je les respecte, les croyants. Je les envie même un peu. À cause du ciel. Ah! "savoir" que la terre n'est qu'une étape vers le bonheur éternel... Abolie, la mort... Un jour, on échappe à l'attraction terrestre et, zoup, on atterrit chez Dieu, par-dessus les nimbus.

— Salut Dieu, me v'là.

— Enfin! Ça fait une éternité que je t'attends. Fais comme chez toi.

Renoncer au baptême, c'est rompre avec cette idée de salut éternel pour reconnaître que son enfant n'est, lui aussi, qu'un petit mortel parmi les mortels. Une poussière oscillant dans la fugacité d'un rayon de soleil.

Voilà, je crois, pourquoi tant d'infidèles accourent à la fontaine baptismale.

★ Nicole Beaulieu est une journaliste pigiste de la région de Québec.

QUÉBEC

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

VOTRE PAGE

Ingrate vie de ministre

«J'étais accusé d'être un traître en 1974 pour la loi 22 et les mêmes personnes, aujourd'hui, Camille Laurin en tête, disent: quel grand patriote il était!»

Le premier ministre Robert Bourassa, un être très rationnel, trop même, lui a-t-on souvent reproché, est toujours incapable de bien sentir les états d'esprit des Québécois francophones sur la défense de leur langue.

par J-Jacques SAMSON



La boutade rapportée ci-haut, échappée au cours d'un long entretien, jeudi, le traduit bien. M. Bourassa avait mal évalué la réaction viscérale, très irrationnelle, il est vrai, des francophones face à ses politiques linguistiques.

"C'est difficile de prévoir les réactions des citoyens sur la langue. Si on ne le savait pas, on l'a su à nouveau en décembre", jette-t-il dans un soupir.

"Quand j'ai vu la montée de protestation sur la loi 140, strictement une loi administrative, alors que tout le monde était d'accord avec 142 (services de santé en anglais) c'est difficile d'avoir une discussion rationnelle!"

Incappable de bien évaluer les résistances et la force des préjugés aussi à son égard sur cette question, M. Bourassa a hésité, il a tenté de gagner du temps.

Ce faisant, il a laissé ce dossier se détériorer tout au long de 1986, au point de prendre les proportions d'un gâchis politique, et à quelques jours de Noël, au moment de fermer ses livres de l'année, il fait un virage en épiingle.

Le Procureur général reprend les poursuites pour des affichages bilingues illégaux et le gouvernement laisse tomber son projet de loi 140 regroupant les organismes de surveillance de la loi 101.

Vous ne ferez jamais admettre une erreur de parcours à Robert Bourassa.

Frondeur, il fait même le pari de se poser maintenant, devant l'ensemble de la population, comme un gardien sûr de la langue française, dans une de ces pinquettes politiques dont lui seul a l'audace.

Le protecteur de la langue, c'est lui et la menace réelle est incarnée par le chef du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, martèle-t-il depuis deux jours.

On l'écoute d'abord avec un certain amusement faire des sophismes.

On se dit ensuite que le pire de toute l'histoire c'est qu'il s'attirera vraiment la reconnaissance de certains pour cet arbitrage, le "sacripant" (sauf votre respect, M. le Premier ministre).

Puis, derrière ses spectaculaires grandes manœuvres de fin de saison parlementaire, quelques uns au moins, j'espère, verront que M. Bourassa s'est fourvoyé en cours de route et qu'on ne sait toujours rien de sa politique linguistique en matière d'affichage. Il y aura des coûts en 1987.

Où, tout au moins, sa ministre, Mme Lise Bacon, en demeurera-t-elle politiquement marquée.

Le Procureur général, M. Herbert Marx, a également dû avaler un remède amer. Pendant des mois, il a expliqué aux Québécois qu'il était inutile d'intenter de nouvelles poursuites relatives à des affichages bilingues et voilà que le savant professeur de droit est forcé de changer son fusil d'épaule.

Sa crédibilité en prend un coup.

Lui aussi, député de D'Arcy McGee en plus, se souviendra de ce curieux exercice politique de l'année 1986. Il subira des regards féroces dans les rues de son comté, à Noël, tout comme en 1982, lorsqu'il avait voté avec M. Claude Ryan contre le rapatriement unilatéral de la constitution.

Bref, pendant que le débat s'envenimait sur la question linguistique, M. Bourassa a évité de trancher. Puis, subitement, volte-face du gouvernement qu'il dirige et tout le mérite lui en revient.

Voici un autre exemple de récupération habile.

Pendant un an, le ministre Paul Gobeil trime dur pour obtenir un règlement dans le secteur public. En période supplémentaire, il recharge le banc et l'as-marqueur sort enfile le but de la victoire en avantage numérique.

Bon sang que c'est ingrat la vie de ministre!

J'ai baragouiné...

Qu'est-ce que Robert Bourassa devra encore offrir à l'insatiable minorité anglaise, pour consolider ses acquis, et être certain d'avoir rempli toutes ses promesses?

La loi 142, cette attention humanitaire soudaine du gouvernement libéral, s'inscrit sournoisement dans le charcutage de la loi 101, ne nous leurrions pas.

Ainsi, la loi actuelle sur la santé et les services sociaux ne garantit plus les soins personnalisés aux anglophones, comme semble le démontrer l'empressement de nos dirigeants à légiférer à nouveau.

Peut-on alors prétendre que la même loi assure ENCORE une protection efficace aux franco-

phones qui, pour diverses raisons, doivent être hospitalisés en milieu anglophone? Ce n'est pas toujours évident...

Ayant eu moi-même à séjourner en milieu hospitalier anglophone, j'ai dû baragouiner l'anglais plus souvent qu'autrement. Je n'en ai pas fait un plat, ne voulant pas me mettre le personnel à dos, ni modifier la qualité des soins qui m'étaient prodigués.

On retrouvait ici et là quelques infirmières parlant le français, mais certainement pas assez pour répondre à la demande, là où le nombre de clients anglophones l'aurait justifié.

Marthe Pouliot Cap-Rouge

Je crie gare...!

(Lettre adressée à M. Robert Bourassa)

Quelle dette!

Votre attitude de pas feutrés dans l'application de la loi 101 démontre clairement que vous avez une dette envers la population anglophone de l'ouest de Montréal qui vous a élu 17 députés, le 2 décembre 1985.

S'il est de votre intention de

rembourser cette dette à même la langue française de la MAJORITE, je vous crie GARE, car vous détruisez en quelques mois ce qui a pris plusieurs années à construire.

En agissant ainsi, vous passerez à l'histoire comme le plus grand prostitué politique de la province de Québec.

René Robitaille Ste-Foy

Provigo ou se tenir debout

(Lettre adressée au PDG du Groupe Provigo inc. à Montréal)

Depuis l'ouverture du premier supermarché portant l'enseigne Provigo, ma contribution hebdomadaire à l'expansion d'une entreprise née de la compétence et du talent d'un groupe de Québécois dynamiques, s'appuie sur la fierté qu'enfin, la réussite financière n'est plus inaccessible aux francophones, comme le prétendaient jadis certains de nos compatriotes en mal de dignité, et comme aimait à le croire nos voisins anglophones pour qui les affaires étaient une chasse gardée.

Le succès de Provigo demeure encore un modèle pour la majorité des jeunes entrepreneurs d'ici, car il leur démontre que la langue française n'est pas, n'a jamais été, et ne sera jamais un obstacle pour prospérer, ni une embûche pour accéder aux plus hauts sommets.

Or, votre récente décision, commandée par aucune nécessité apparente, de distribuer dans l'ensemble de la province une circulaire des spéciaux bilingue, jette une douche d'eau froide sur vos épaules, au moment où le débat sur la langue appartenait au passé pour beaucoup de citoyens, qui croyaient le caractère français du Québec bien ancré dans les mentalités. (...)

Souvent, on oppose à mon rêve la prédominance économique du géant américain en Amérique du Nord, et dans une bonne moitié du monde, comme preuve de notre as-

servissement inévitable à l'anglais, et de l'utopie du rempart français dressé contre la horde des yankees. Et cet argument me sidère toujours tant il dénote la carence d'amour-propre dont souffrent les Québécois.

Les Polonais, les Allemands de l'est, les Roumains, les Hongrois, les Bulgares, qui subissent la domination soviétique beaucoup plus tangiblement que nous ne supportons l'influence américaine, ont-ils pour autant renoncé à leur langue? Et qu'affirmerait l'ambassadeur du Japon lorsqu'il s'adressait aux hommes d'affaires canadiens attirés par le marché nippon? "Apprenez le japonais, si vous souhaitez réussir."

Quelle gifle magistrale nous

flanquent ces pays! Savoir se tenir debout, peu importe qui nous fait face, voilà leur leçon édifiante. Sauf pour nous. De sorte que depuis la distribution des premières circulaires bilingues, certains employés travaillant dans les supermarchés de ma région n'ont pu que se résigner devant le refus de quelques clients anglophones de leur parler en français.

Vous accordez le droit à 706.115 anglophones de narguer 5.307.010 francophones dans leur propre pays, mais comme le disait Voltaire, l'injustice, à la fin, produit l'indépendance. Est-ce votre intention?

Huguette Grenier Sainte-Foy

Frog legs market

Les Québécois continuent de se faire joyeusement emplir, mais ne semblent pas s'en rendre compte.

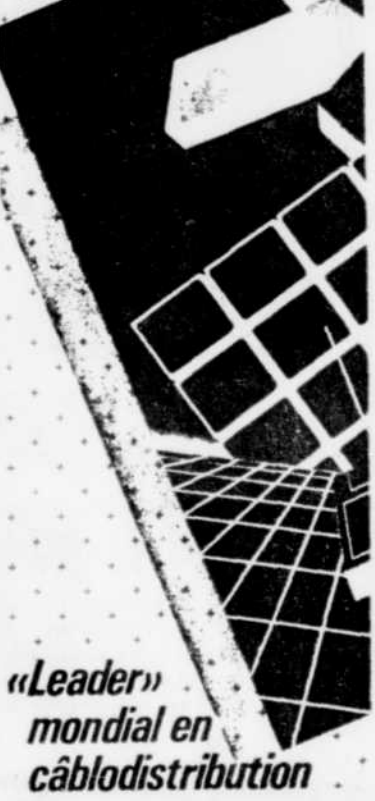
Pendant que M. Bourassa et Mme Bacon paient la note de leur accession au pouvoir, le Parti libéral canadien reconnaît massivement au Québec un caractère particulier qui, du train où vont les choses, sera disparu du paysage avant cinquante ans. Ce n'est même pas nous donner de la corde pour nous pendre, car nous avons déjà nous-mêmes fait l'opération avec un franc succès.

Les voix qui protestent contre "Les entreprises linguistiques Bourassa" bientôt avantageusement connues sous le nom de Bourassa Frog Legs Market réussiront-elles à faire le poids contre certaines de nos élites qui, pendant ce temps, pondront sérieusement et sagement les avantages et les inconvénients de projets de loi qui ne sont manifestement rien d'autre que les préparatifs de l'incinération?

Guy Godin Québec

LA RADIO ET LA TÉLÉVISION

Vidéotron Ltée



Contre le sexisme

La télévision est un instrument de perpétuel étonnement. Le sublime y coïncide le pitoyable. C'est ainsi que l'on peut visionner un commercial tout à fait ingénieux (comme celui qui vante la longévité d'un appareil de télé) après une publicité franchement médiocre. D'aucuns me diront que les annonces avariées sont légion dans notre belle société et qu'il n'y a donc pas à en faire un tel plat. J'invite alors ces gens à déguster une réclame télévisée qui sevit à maintes reprises par les temps qui courent: celle du Centre pédagogique.

Cette maison, hautement réputée pour la qualité de ses articles de bureau et de matériel scolaire, se commet présentement dans le sordide étalage d'un sexisme qui dépasse toute mesure. Jugez-en par vous-même.

La saynète que l'on nous inflige représente une famille (modèle???) venant faire ses emplettes en prévision de la rentrée scolaire. Monsieur choisit des articles de bureau tandis que madame se dirige "tout naturellement" vers l'étalage contenant les fournitures artistiques et décoratives. Si le tout

Tribulations d'un non câblé

(Lettre adressée au président de Videotron Ltée, à Montréal)

Je commence sérieusement à me demander quel genre de compagnie est la vôtre.

Cela fait maintenant quatre mois que la succursale de Lévis se moque de nous. J'avais demandé en août dernier à Videotron de Lévis de brancher le câble à notre nouvelle adresse.

Comme notre futur logement se situe dans un nouveau développement, j'ai cru utile de prévenir à l'avance pour donner le temps à vos employés de faire le nécessaire. Eh bien! Depuis ce temps, non seulement je ne peux que regarder Bernard Derome, mais en prime, j'ai droit au répertoire le plus complet de mauvais prétextes et de faux-fuyants qu'il m'ait été donné d'entendre! Exercer avec autant de talent l'art de prendre les gens pour des imbéciles est sans nul doute l'oeuvre d'un maître en la matière. Jugez-en vous-même.

D'abord, parce que j'ai emménagé dans un bloc neuf, on m'explique que je ne serai pas raccordé immédiatement au réseau. Quelques semaines de délais seront nécessaires. Manque de chance: si j'avais habité cent pieds plus loin, dans un bloc construit en même temps que le mien, je serais déjà branché. Zut!

Les semaines passent. Arrive un gentil monsieur qui nous fait signer un gentil contrat en nous garantissant que des gentils techniciens feraient le raccordement pour le 24 octobre. Ce 24 octobre fut une journée lugubre. Pas de gentils techniciens à l'horizon et pas de câble non plus. Je téléphone. Comme par miracle, la copie du contrat que possède Videotron de Lévis porte la date du 27.

Pour une radio intelligente

Dans sa chronique-média du 17 octobre dernier, M. Yves Bernier se plaît à dénigrer la radio communautaire qui se pratique à Québec en la comparant avec une autre de Rivière-du-Loup qui elle aussi est communautaire mais également régionale et commerciale. Il insinue que nous ne sommes pas "agréable à écouter".

Je suis heureux de voir M. Bernier enfin s'intéresser aux médias communautaires et ouvrir un débat, même si c'est par le biais d'un commentaire méprisant. Je suis quand même un peu surpris de ce commentaire de la part d'un chroniqueur qui n'a jamais assisté à une seule conférence de presse, n'a jamais visité nos studios, ni rencontré nos producteurs-trices à Radio Basse-Ville.

Je sais par ailleurs en le lisant régulièrement, que M. Bernier aime les vedettes et les grosses cotes d'écoute. Malheureusement

"Il y a sûrement eu une erreur" m'affirme-t-on. Sans blague? Il semble bien cependant que le 27 serait le jour J. J'ai bien vu ce jour-là un camion gris de Videotron se balader dans ma rue, mais le gentil technicien ne s'est pas arrêté.

D'espoirs déçus en espoirs déçus, je rappelle à l'ordre la succursale de Lévis. Cette fois j'ai eu droit au grand jeu. Un manque de pièces et des commandes qui n'arrivent pas. Tel est le lot des laisses pour compte du câble sur la Rivière-sud. Je ne savais pas à quel point la câblodistribution constituait une technologie de pointe pour qu'il faille attendre aussi longtemps la production des dites pièces. A moins que les dernières disponibles aient été envoyées pour équiper la navette spatiale...

Bref, j'en ai assez d'être le dinde de la farce. Qu'une compagnie qui fait des affaires en Europe et qui projette d'acheter Tele-Metropole donne un tel service à sa clientèle (service? quel service?) est absolument inadmissible. Au lieu de brasser des millions, vous feriez mieux de brasser votre service de distribution de Lévis.

Il y a quelques années, on n'aurait pas de recevoir des états de compte de Videotron, et cela même si on avait payé pour toute l'année en cours. Maintenant, je me demande si cet incident de parcours ne symbolise pas la philosophie d'entreprise de Videotron: qu'importe la clientèle, pourvu qu'elle paye!

André Caron Chamy

Films vulgaires...

(Lettre adressée au directeur général de CFCM-TV)

Par la présente, nous voulons vous exprimer notre colère et notre indignation à la suite de la projection des films *Porky I* et *Porky II*, par votre station de télévision, les 1er et 8 novembre 1986.

Nous trouvons inconcevable que des films d'un telle vulgarité et qui peuvent même être taxés de pornographiques, soient télédiffusés à une heure où des enfants sont susceptibles d'être à l'écoute soit à 20h, le samedi soir de surcroît.

Nous sommes révoltés de voir de quelle façon vous semblez vous

moquer éperdument des valeurs qui peuvent être transmises à nos enfants par la projection de telles insanités.

Nous espérons que vous retirerez à jamais ce genre de film de votre programmation, ou tout au moins les réserverez pour les dernières heures de votre grille-horaire, soit après 23h.

Pour l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de la région de Québec...

Huguette Labrecque Marcoux Cécile Therrien Royer St-Jean-Chrysostôme

L'humour du Zoo

(Lettre en réponse au journaliste Yves Bernier pour sa chronique du vendredi 7 nov 86 sur le Zoo Matinal de CJMF-FM)

Objectivité, connaissez-vous, M. Bernier? Il vous aurait fallu écouter plus qu'une émission pour écrire votre article.

Si nous ne valons pas une risée, nous ne valons pas grand-chose. Vaut mieux rire avec la vie que de faire une dépression.

Les auditeurs et auditrices du Zoo l'ont très bien compris.

Vous trouvez l'humour du Zoo souvent caustique dites-vous...? Que vient faire le mot souvent puisque votre article est basé sur l'édition du mercredi seulement?

De plus, le Zoo n'est pas un phénomène mais un besoin. La preuve ce sont les milliers d'auditeurs et d'auditrices de cette émission qui ne cessent d'augmenter.

Yves Ruel, 35 ans Québec

* La critique étant par définition un commentaire, une opi-

érotico-commercial rentable ou du susurrer de musique d'ascenseur qu'affectionne particulièrement M. Bernier.

Je voudrais rappeler également à M. Bernier que Radio Basse-Ville a un budget équivalent au salaire annuel qu'il reçoit comme journaliste au SOLEIL réussit à produire une soixantaine d'heures d'émissions par semaine, à mal payer trois permanents-tes, à animer et encadrer plus de 150 personnes et à faire en matière d'information locale et communautaire plus que le quart des radios privées.

Nous travaillons avec acharnement à produire une radio intelligente et démocratique qui va peut-être à contre-courant des tendances individualistes néolibérales dominantes mais nous refusons d'être confinés à un statut d'auditeur-consommateur-jouisseur passif et béat devant des médias qui ne parlent pas de nous.

D'un producteur bénévole à Radio Basse-Ville...

Réjean Lemoine Québec

* J'ai assisté à la conférence de presse et à l'ouverture de CKIA-FM, visité les studios et rencontré les producteurs-trices de la station, pour en faire ensuite un article. Il existe, à Québec, trois radios de type communautaire: CKRL-FM, CKIA-FM et la radio communautaire huronne Wyandot, toutes trois très différentes l'une de l'autre, comme CION-FM l'est de celles de Québec. Si M. Lemoine a vu du mépris dans ma critique du 17 octobre, j'en suis désolé.

Yves BERNIER

Tout un banquet

Bravo! Radio-Canada pour le Banquet des oreilles que vous avez servi de 1h à 4h, le 7 décembre 1986.

Puccini, Verdi, Bach, Mozart, j'en passe... La Tosca, Les Noces de Figaro, La Traviata dont le "Brindisi", avec participation de la foule, le Negro Perpetual (Old Man River), tout y était.

C'était vraiment le caviar, le filet mignon, les fruits de mer, la Forêt noire, le champagne pour les oreilles.

Merci pour ce beau cadeau de Noël, Radio-Canada. A quand la prochaine dégustation?

Thérèse Lépinay Ste-Foy



*marque de certification d'IGA Canada ltée

Boniprix



Du 22 décembre 1986 au 3 janvier 1987

JOYEUX NOËL!




EAU MINÉRALE
Gazéifiée
MONTCLAIR

69¢

Bout.
750 mL
+ 250 mL



KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ

2,49

Bout.
1 L



COCA-COLA
Classique, Nouvelle vague, diète
OU SPRITE
Ordinaire ou diète
Bouteilles consignées

6/379


Bout.
750 mL



Habitant
Sauce pour poutine ou sandwiches chauds

2/1,00

Boîtes
398 mL



HEINZ
JUS DE TOMATES

99¢

Bout.
1,36 L



HELLMANN'S
MAYONNAISE

1,59

Pot
500 mL



COCKTAIL AUX FRUITS
POIRES BARTLETT, PÊCHES
Produit de la Californie
DEL MONTE

1,39

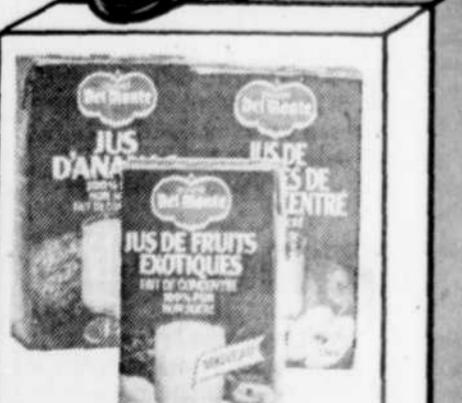
Boîte
796 mL



LÉGUMES
Canada de fantaisie
Maïs en crème, haricots, pois assortis, pois et carottes, pois no 1 & 2
DEL MONTE

2/1,00

Boîtes
284 mL



JUS DE FRUITS
DEL MONTE

99¢

Format
1 L



JELLO
POUDRE POUR GELÉE
JELL-O

3/1,00

Boîtes
85 g



JUS D'ORANGE
LAVAL
Cont 1 L

89¢



COCA-COLA OU SPRITE
Contenant de plastique
Bouteilles consignées

1,19

Cont
2 L



Player's
EXPORT A
CIGARETTES*

21,9

Cart.

*Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler



BIFTECK DE SURLONGE
Boeuf catégorie Canada "A"

2,78 \$/lb


6,13 \$/kg



BIFTECK OU RÔTI D'ALOIAU
Boeuf catégorie Canada "A"

3,78 \$/lb

8,33 \$/kg



JEUNES DINDES
Surgelées
Catégorie Canada "A"
Toutes pesanteurs
MARQUES POPULAIRES

1,48 \$/lb

3,26 \$/kg

JEUNES DINDES
Imprégnées, surgelées
Catégorie Canada "A"
Toutes pesanteurs
CHANTECLERC,
DIND-O-JUS,
BONNE CHÈRE

1,68 \$/lb

3,70 \$/kg

BACON SANS COUENNE
MAPLE LEAF

2,98

Paq. 500 g

JAMBON DANS LA FESSE
Prêt-à-manger
Portion de la croupe
Environ 3 kg
MARQUES POPULAIRES

1,78 \$/lb

3,92 \$/kg

PORC HACHÉ
Pour vos tourtières

1,98 \$/lb

4,37 \$/kg

DEMI-JAMBON DÉSOSSÉ
Genre Toupie
MARQUES POPULAIRES

2,59 \$/lb

5,71 \$/kg

VEAU HACHÉ
Pour vos tourtières

1,98 \$/lb

4,37 \$/kg

QUARTS DE JAMBON
Prêt-à-manger
Portion de la cuisse

1,98 \$/lb

4,37 \$/kg

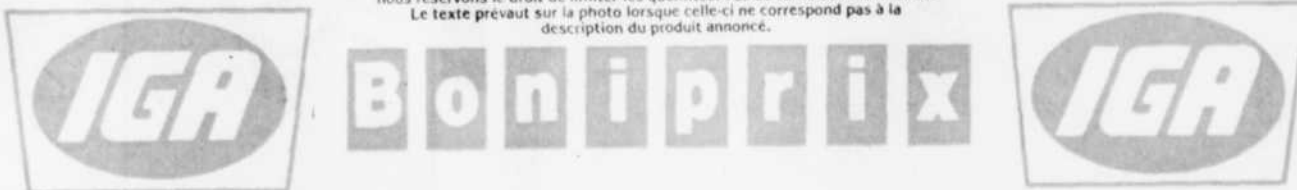
HAUTS DE PATTES DE PORC
Surgelées

98¢ /lb

2,16 \$/kg

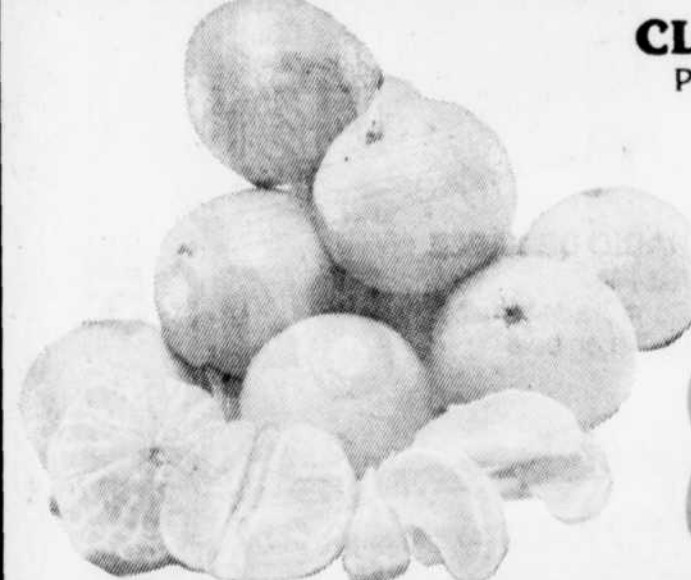
Prix en vigueur du lundi 22 décembre 1986 au samedi 3 janvier 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Consultez votre marchand IGA pour connaître les heures d'ouverture durant la période des fêtes.



Un cahier publicitaire dont les prix sont en vigueur du lundi 22 décembre 1986 au samedi 3 janvier 1987 sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Fruits et Légumes



CLÉMENTINES
Produit de l'Espagne ou du Maroc

87¢ /lb

1,92 \$/kg

POMMES GRANNY SMITH
Produit de la France

89¢ /lb

1,96 \$/kg

OIGNONS VERTS
Produit des États-Unis

3/79¢

Paquets

POIRES ROCHA
Produit du Portugal

99¢ /lb

2,18 \$/kg

RADIS
Produit des États-Unis

69¢

Cello 454 g

LAITUE ROMAINE
Produit des États-Unis
Grosneur 24

79¢ Ch.

ORANGES NAVEL
Produit de la Californie
Grosneur 138
SUNKIST

1,09 Dz.



RAISINS VERTS ALMERIA
Produit de l'Espagne

69¢ /lb

1,52 \$/kg

POMMES DE TERRE
Produit du Québec
Canada No 1
POMEXPAN

1,69

Sac 4,54 kg

- Baie-St-Paul COOPÉRATIVE BAIE-ST-PAUL 2, route de l'Équerre
- Beauport ALIMENTATION DEFOY & FILS INC. 885, av. Royale
- Beauport ALIMENTATION M.B. INC. 56, av. Ruel
- ALIMENTATION RAYMOND ROUSSEAU INC. 1580, ch. St-Louis
- St-Anselme MAGASIN COOP ST-ANSELME 30, rue Principale
- St-Lambert-de-Lévis EPICERIE CENTRE-MATIC INC. 1233, Des Erables
- Charlesbourg CHARLESBOURG IGA 7370, 3e Av. ouest
- Clermont COOPÉRATIVE CHARLEVOIX-EST 48, des Erables
- St-Jean-Chrysostome SUPERMARCHÉ IGA 912, rue Commerciale
- St-Jean-Port-Joli COOP LA PAIX 321, rue de l'Église
- Donnacona MARCHÉ DONNACONA ENR. 226, Notre-Dame
- Loretteville COOPÉRATIVE DE LORETTE 250, rue St-Louis
- St-Nicolas-Est COOPRIX IGA 845, route Marie-Victorin
- Ste-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3100, rue Laforest
- Loretteville COOPÉRATIVE LORETTEVILLE 62, boul. Valcartier
- Montmagny MAGASIN COOP 70, boul. Taché ouest
- Ste-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3264, ch. Ste-Foy
- COOP ORSAINVILLE IGA 7310, boul. du Jardin
- Québec A. PÉPIN & FILS INC. 135, des Chênes ouest
- Ste-Foy COOPRIX IGA 3335, de la Péraie
- Ste-Foy MARCHÉ JOUVENCE INC. 107, rue Abbé-Pierre, Ste-Foy
- Stoneham SUPERMARCHÉ LES ENTREPRISES BOULIANNE ET FIORI INC. 612, 1re Avenue
- Ville Vanier SUPERMARCHÉ IGA 3335, boul. Wilfrid-Hamel

Suite à des détails de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA s'efforcera de ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

LE MONDE

Rafsanjani affirme que les USA ont versé une rançon

♦ TEHERAN (AFP, AP) - Les Etats-Unis ont payé une rançon à l'Iran pour la libération de leurs otages au Liban, a affirmé hier le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsanjani, à l'occasion de la prière du vendredi à l'université de Téhéran.

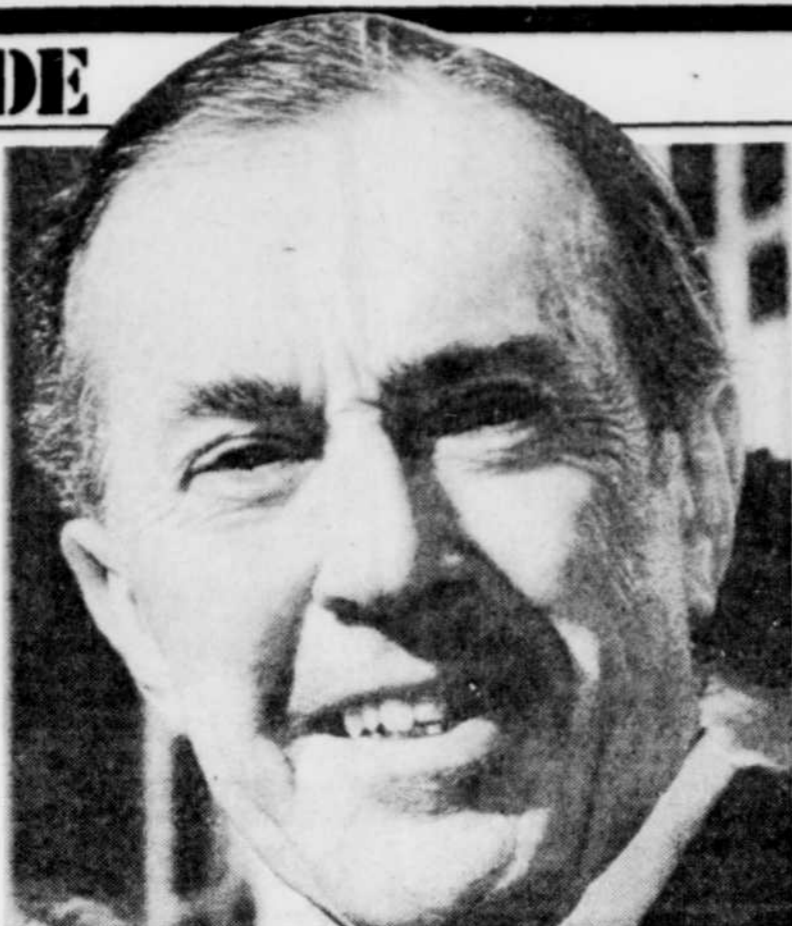
"Je déclare très clairement à la nation américaine et au monde entier que les Américains, dans l'affaire du Liban, nous ont payé une rançon que nous avons acceptée, pour le prix de notre intervention (au Liban)", a précisé M. Rafsanjani sans préciser le montant ni la nature de la rançon ni la ou les dates auxquelles elle aurait été versée. Jusqu'ici les autorités américaines et iraniennes avaient nié que les ventes secrètes d'armes à l'Iran avaient constitué une telle rançon.

Trois otages américains ont été libérés au Liban, dont le père Lawrence Martin Jenco, en juillet et David Jacobsen, en novembre.

Selon le syndicat des marins danois, ces libérations successives ont correspondu à une livraison d'armes à l'Iran effectuée par des cargos danois.

Revenant sur le voyage en 1986 à Téhéran de M. Robert McFarlane, ancien conseiller du président Ronald Reagan, M. Rafsanjani a notamment réclamé "les frais d'hôtel".

Par ailleurs, M. Rafsanjani a répété que l'Iran interviendra auprès des chiites libanais pour faire libérer les otages américains du Liban si les Etats-Unis débloquent les avoirs iraniens qu'ils retiennent.



Le procureur spécial Lawrence Walsh

L'affaire Iran-contras

Le procureur reçoit un mandat étendu

♦ WASHINGTON (d'après AFP) - Un éminent juriste, M. Lawrence Walsh, a été nommé hier procureur spécial et a obtenu un mandat très large pour faire la lumière sur l'affaire des livraisons d'armes américaines à l'Iran et le détournement de fonds au profit des opposants au régime sandiniste du Nicaragua.

M. Walsh est né au Canada, en Nouvelle-Ecosse, maintenant âgé de 74 ans, cet ancien procureur et juge fédéral a également été président de l'Association du barreau américain et a participé aux négociations pour la paix au Vietnam. Il a été désigné à ce poste d'enquêteur indépendant par une commission judiciaire spéciale, composée de trois juges.

Le mandat

M. Walsh a pour mandat de déterminer "s'il y a eu violation des lois criminelles fédérales par quiconque dans l'affaire Iran-contras". M. Walsh a aussi été mandaté pour enquêter sur la vente d'armes au gouvernement iranien, ou à ses agents, depuis 1984, ainsi que le détournement des profits de ces ventes d'armes "à toute faction ou groupe d'insurgés dans des pays étrangers, quels qu'ils soient, sans se limiter au Nicaragua".

Son enquête doit également porter "sur la méthode ou la coordination du soutien aux personnes ou entités engagées comme rebelles militaires dans le conflit armé avec le gouvernement du Nicaragua depuis 1984", date à laquelle le Congrès américain avait coupé l'aide aux contras.

M. Walsh a déclaré après sa nomination qu'il espérait mener "une enquête juste et complète". Il a

refusé de dire s'il accorderait l'immunité à certains témoins en échange de leur confessions mais a annoncé qu'un grand jury était en cours de formation dans le cadre de son enquête.

Document compromettant

♦ WASHINGTON (AP) - Le lieutenant-colonel Oliver North a écrit un mémorandum non daté décrivant le plan de détournement en faveur des contras des profits réalisés sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran. Le document n'était pas adressé à personne et était rédigé pour faire partie des dossiers du colonel North. C'est ce qu'a révélé hier une source proche de la commission de la Chambre des représentants qui enquête sur cette affaire. Le document a été trouvé le mois dernier dans le bureau de North.

Condamnation annulée

NEW YORK (AFP) - Une cour d'appel a renversé, hier à New York, un jugement rendu en première instance condamnant à la prison un homme d'affaires autrichien, M. Heinz Golischek, accusé d'avoir projeté de vendre à l'Iran 10 hélicoptères de combat. M. Golischek, 44 ans, avait été arrêté au Canada en octobre 1985 puis extradé aux Etats-Unis où il avait été condamné à trois ans et demi de prison.

Casey sera apte à travailler

WASHINGTON (AFP) - M. William Casey, le directeur de la CIA qui a été opéré jeudi d'une tumeur cancéreuse au cerveau, devrait pouvoir reprendre la direction des services de renseignements américains, a indiqué hier l'hôpital où l'homme de 73 ans a été opéré jeudi. Les médecins prévoient que M. Casey sera capable de reprendre ses activités normales, a annoncé un porte-parole. Il a précisé que M. Casey devra être soumis à de fortes doses de rayons-X et à une chimiothérapie aux effets secondaires pénibles.

Appel à North et Poindexter

WASHINGTON (AFP) - Le vice-président George Bush a demandé hier aux deux principaux protagonistes de l'affaire iranienne, le lieutenant-colonel Oliver North et le vice-amiral John Poindexter de révéler tout ce qu'ils savaient et de dire "avant Noël" s'ils avaient ou non informé le président Ronald Reagan du détournement de fonds vers les anti-sandinistes. "Le pays ne peut pas attendre plus longtemps", a déclaré M. Bush à Altoona, dans l'Iowa, en lançant cet appel.

Collecte pour aider North

MIAMI, Floride (AFP) - Un groupe d'Américains d'origine cubaine a décidé de lancer une campagne nationale visant à réunir \$700,000 pour aider le lieutenant-colonel North s'il était condamné pour son rôle dans les ventes d'armes à l'Iran et le transfert de fonds aux rebelles nicaraguayens. "C'est un héros. L'Amérique a besoin de milliers d'Oliver North", a déclaré M. Carlos Perez, un des organisateurs de la collecte.

Reagan veut hausser et rendre secrète l'aide aux contras

♦ WASHINGTON (AFP) - La Maison-Blanche a indiqué hier qu'elle demanderait au Congrès d'accorder pour 1988 une assistance pour les rebelles nicaraguayens supérieure aux \$100 millions US actuellement octroyés et a précisé que cette aide serait secrète et non plus publique.

"Il y aura une augmentation" par rapport aux \$100 millions, dont \$70 d'assistance militaire, votés par le Congrès pour l'exercice financier 1987 (commencé le 1er octobre dernier) et cette aide figurera dans la partie secrète du budget", a déclaré M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence, sans chiffrer plus précisément l'assistance souhaitée par le président Ronald Reagan.

Le Congrès avait approuvé cette année avec beaucoup de difficultés l'aide aux Contras et, selon les observateurs, les révélations sur les transferts aux rebelles des bénéfices tirés des ventes d'armes à l'Iran et le contrôle des deux chambres par l'opposition démocrate, devraient rendre encore plus difficile l'acceptation d'une aide américaine.

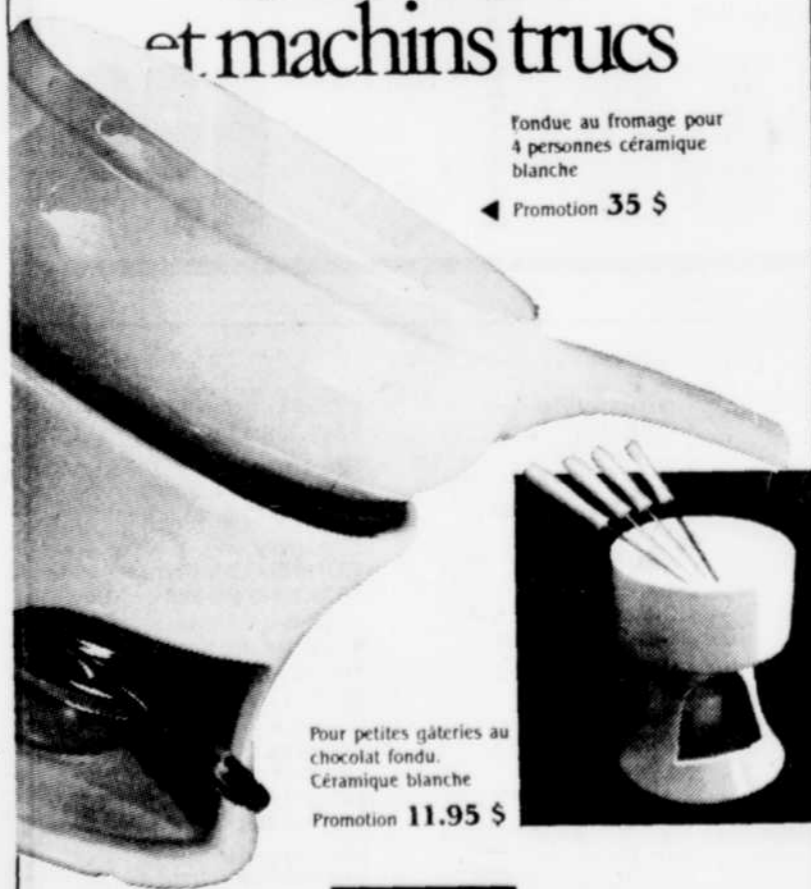
M. Speakes n'a pas précisé les raisons pour lesquelles la Maison-Blanche souhaitait que l'aide pour 1988 figure dans la partie classée secrète du budget américain. Le Washington Times, qui avait révélé hier ce changement, indiquait que la commission du renseignement du Sénat, qui en ce cas serait chargée d'examiner le projet d'aide, pourrait être plus favorable aux Contras que ne le serait la commission des affaires étrangères.

HABILILEZ VOS YEUX

ST-LAURENT & WAGNER
opticiens
Carrefour La Pérade
3440, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy
653-0191

Merci à tous ceux qui sont venus nous rencontrer à EXPO-QUÉBEC
Pour un rendez-vous, composez le numéro suivant:
653-0191

Bidules et machins trucs



Fondue au fromage pour 4 personnes
Céramique blanche

Promotion 35 \$

Pour petites gâteries au chocolat fondu.
Céramique blanche
Promotion 11.95 \$



Angle Boul. Hameil / Henri IV
(418) 871 22 21

Ouvert 7 jours seulement au:
Angle Carré Parent / Rue Saint-Faul
(418) 692 16 82

LES DEUX

La clef de sol

VOUS SUGGÈRENT

DES CADEAUX PRATIQUES

SONY

29⁹⁵

WALKMAN FM
avec écouteur stéréo.

36⁹⁵

RADIO-RÉVEIL AM-FM
Affichage numérique
Couleur blanche.

84⁹⁵

RADIO DE TABLE
AM-FM
Contrôle de tonalité
Boîtier en bois

199⁹⁵

RADIO PORTATIVE AM-FM
DOUBLE-CASSETTE
Doublage à haute vitesse
2 haut-parleurs amovibles.

159⁹⁵

RADIO-CASSETTE PORTATIVE AM-FM
stéréo, deux gros haut-parleurs,
égalisateur graphique incorporé.

SUPER-PRIX

49⁹⁵

WALKMAN A CASSETTE WM-11
avec casque d'écoute.

2, RUE ST-JEAN, QUÉBEC - Tél. 524-8431 - 840, RUE BOUVIER, CHARLESBOURG-OUEST - 627-0840

La fin de l'exil des Sakharov est confirmée

♦ MOSCOU (AFP, AP) - Le pouvoir de Mikhail Gorbatchev a desserré l'étau autour de l'académicien dissident Andréï Sakharov, exilé depuis près de sept ans à Gorki, en l'autorisant à regagner Moscou avec son épouse Elena Bonner.

L'annonce officielle d'une décision en ce sens du gouvernement soviétique a été faite hier au cours d'une conférence de presse par M. Vladimir Petrovski, vice-ministre des Affaires étrangères.

La belle-fille de M. Sakharov, Tatiana Yankelevich, dans une entrevue accordée à Radio-France, a révélé que c'est M. Gorbatchev lui-même qui a téléphoné au couple mardi pour leur annoncer la fin de son exil. Mme Yankelevich qui vit aux Etats-Unis a reçu mercredi un coup de téléphone des Sakharov. Ils lui ont dit qu'à leur grande surprise un employé était venu leur installer le téléphone lundi matin.

M. Sakharov, âgé de 65 ans, prix Nobel de la paix en 1975, avait été confiné en janvier 1980 à Gorki, ville interdite aux étrangers, à 400 km à l'est de Moscou, après avoir pris position contre l'intervention soviétique en Afghanistan. Cet exil n'a jamais fait l'objet d'une décision en justice.

L'épouse du physicien et père de la bombe H soviétique avait, elle, été jugée et condamnée à cinq ans d'exil en août 1984 pour calomnies envers l'Etat soviétique. Le couple vivait à Gorki dans un isolement total. Les autorités avaient jusqu'à présent refusé d'autoriser Sakharov à regagner Moscou ou à fortiori de le laisser émigrer en invoquant les secrets d'Etat dont il serait détenteur.

"Demande" acceptée

"Je tiens à vous informer officiellement que l'académicien Andréï Sakharov a demandé à rentrer à Moscou", a déclaré le vice-ministre aux journalistes qui l'interrogeaient sur des informations à ce

sujet en provenance de Washington. Les organes compétents, l'Académie des sciences et les organes administratifs, ont pris en considération le fait qu'il était depuis longtemps à Gorki et l'ont autorisé à revenir à Moscou. Ceci lui permettra de réintégrer les activités de l'Académie des sciences, a ajouté M. Petrovski.

Le vice-ministre a précisé que le Présidium du Soviet suprême d'URSS a pris la décision de gracier la citoyenne Elena Bonner, qui pourra ainsi rentrer à Moscou avec son époux.

Fin 1985, les autorités avaient autorisé Mme Bonner à séjourner en Occident pendant neuf mois pour s'y faire soigner et subir aux Etats-Unis une opération à coeur ouvert. Cette décision était intervenue à la veille du sommet de Genève entre M. Gorbatchev et le président américain Ronald Reagan.



Les Sakharov photographés par un ami de la famille, il y a quelques mois, dans leur appartement de Gorki.

L'Ouest réagit avec prudence

♦ PARIS (AFP) - La décision des autorités soviétiques d'autoriser le savant dissident soviétique Andréï Sakharov et son épouse Elena Bonner à regagner Moscou, après sept ans "d'exil intérieur" à Gorki a été accueillie hier avec une satisfaction prudente dans la capitale occidentale, où l'on soulignait que ce geste n'allait cependant pas mettre fin aux violations des droits de l'homme en URSS.

A Washington, la Maison-Blanche s'est ainsi déclarée "satisfaite" par l'annonce que le physicien dissident et son épouse étaient autorisés à regagner Moscou tout en soulignant que "le système d'abus des droits de l'homme" existait toujours en Union soviétique.

"En même temps que nous sommes satisfaits de ces développements, nous notons que le système d'abus des droits de l'homme se poursuit", a indiqué M. Larry

Speake, porte-parole de la Maison-Blanche. "D'innombrables personnes" sont détenues en URSS "simplement du fait de leur désir d'exprimer leurs vues", a-t-il rappelé.

En France, le ministre du Commerce extérieur, M. Michel Noir, a estimé que l'URSS avait besoin de faire un geste symbolique vis-à-vis de l'Occident après la mort du dissident Anatoli Marchenko, mort en détention la semaine dernière.

Après la mort de l'écrivain Marchenko, "il faut donner le signe d'un sourire et peut être d'une étoile de printemps avec cette nouvelle sur les Sakharov" a ajouté M. Noir.

En Grande-Bretagne

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, s'est également félicité de la décision des autorités soviétiques d'autoriser le retour à Moscou des

époux Sakharov, tout en encourageant l'opinion internationale à ne pas oublier les victimes des violations des droits de l'homme en Union soviétique.

Sir Geoffrey a en outre souligné que Londres avait contribué ces dernières années aux efforts pour obtenir la mesure "longtemps retardée" en faveur du physicien dissident et de son épouse.

A Oslo, la décision des autorités soviétiques a été accueillie avec joie" par le gouvernement norvégien, a déclaré le premier ministre social-démocrate, Mme Gro Harlem Brundtland.

Cette mesure constitue "un geste politique important", a poursuivi Mme Gro Harlem Brundtland, soulignant qu'"à cette occasion, le gouvernement norvégien réitére naturellement son invitation aux époux Sakharov de venir s'installer en Norvège s'ils le désirent".

Des morts et des blessés à Alma-Ata

♦ MOSCOU (AFP) - Les émeutes qui se sont déroulées mercredi et jeudi à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan en Asie centrale soviétique, ont fait "des blessés et des morts", a indiqué hier à l'AFP un membre de la rédaction du quotidien local, la Pravda du Kazakhstan.

Le responsable du service de "réponses aux questions des lecteurs", jointe par téléphone depuis Moscou, a précisé que les manifestations avaient duré "de mercredi matin à jeudi soir". "Au début on n'a pas pris cela très au sérieux, on a pensé que c'étaient des étudiants qui s'amusaient", a-t-elle dit. "Mais d'autres gens se sont joints aux étudiants, il y avait aussi de jeunes ouvriers".

Situation précaire

Si le calme était revenu hier, la situation paraissait encore précaire. "Il faut rester vigilant", a répondu cette responsable lorsqu'on lui a demandé si tout était terminé. Si l'on en croit ces indications, les affrontements ont donc été plus graves encore que ne le disait l'agence TASS qui avait pourtant, fait sans précédent, fait état la première de cette information jeudi soir, l'attribuant au mécontentement à l'égard des récentes décisions du PC local.

Dans une brève dépêche, l'agence officielle soviétique avait situé le début de ces manifestations "d'étudiants encouragés par des éléments nationalistes" mercredi soir, et non mercredi matin. En outre, TASS ne parlait pas de victimes.

Désapprobation

Les étudiants, d'après TASS, entendaient manifester leur désapprobation à la suite de la décision de remplacer le numéro un local, M. Dinmoukhamed Kounaev, un Kazakh, par un Russe, M. Guennadi Kolbine. M. Kounaev, âgé de 74 ans, l'un des derniers représentants de l'ère brejnevienne au Politburo soviétique, était premier secrétaire du PC de cette république depuis 22 ans.

"Des hooligans, des parasites et autres individus anti-sociaux ont

exploité cette situation et se sont livrés à des actions illégales contre les représentants de la loi et de l'ordre.

"La situation est normalisée", a affirmé hier au cours d'une conférence de presse à Moscou le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères Vladimir Petrovski. Selon lui, les manifestations se sont limitées à "quelques centaines de jeunes".

40 pour 100 de Russes

Les Russes constituent environ 40 pour 100 de la population du Kazakhstan (16 millions d'habitants), composée par ailleurs de 40 pour 100 de Kazakhs et de 20 pour 100 d'autres ethnies.

Innocents condamnés à mort

♦ MOSCOU (Reuter) - Le système judiciaire soviétique souffre de graves carences qui, selon un rapport officiel, ont même conduit dans certains cas à la condamnation à mort de personnes innocentes.

Ce rapport a été déposé lors d'une réunion récente de la Cour suprême et l'hebdomadaire Literaturnaya Gazeta en a cité certains extraits cette semaine.

La Cour suprême, précise le journal, avait été convoquée sur l'ordre du comité central du Parti communiste dans le but de mettre au point une réforme globale du système judiciaire.

Un des pires cas présentés dans le rapport est celui de 14 habitants de la ville de Vitebsk, en Biélorussie, qui ont été condamnés à des "peines extrêmement sévères" pour des crimes qu'ils n'avaient pas commis.

L'hebdomadaire ne donne aucun autre détail sur cette affaire mais les termes "peine extrêmement sévère" signifie normalement la peine de mort dans le jargon de la presse soviétique.

LES DEUX

La clef de Sol

SONT LES JOYAUX DES MAGASINS D'ÉLECTRONIQUE À QUÉBEC ET...

SONY

Y CONTRIBUE!

La meilleure place en ville

SUPER BETA MAX

Magnéscope SL-100

\$469

PAYEZ À L'ÉTÉ

SLHF-R70

\$599

PAYEZ À L'ÉTÉ

SUPER BETA HI-FI B

SUPER BETA HI-FI B

SUPER BETA HI-FI B

SUPER BETA HI-FI B

MAGNÉTOSCOPES

2, RUE ST-JEAN, QUÉBEC - 524-8431 — 840, RUE BOUVIER, CHARLESBOURG-OUEST - 627-0840

NOUVEAU CONCEPT D'HABITATION À LÉVIS

POUR PERSONNES: ● PRÉRETRAITÉES
● RETRAITÉES ● AUTONOMES

RÉSIDENCE LES JARDINS DE LAVAL

LOCATION IMMÉDIATE À LÉVIS
STUDIO, 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2

SOINS	SERVICES	ÉDIFICES
Médecins 24 heures par jour 7 jours/semaine Supervision médicale continue Soins infirmiers Podiatre Diététiste Ergothérapeute Assistance dans les activités quotidiennes Travailleur social Technicien en loisirs Conseillers Conférenciers Cloche d'appel dans chaque unité	Salle à manger Entretien ménager Bain tourbillon-Sauna Buanderie à chaque étage Activités sociales Pastorale Menuiserie-Bricolage Artisanat Salle de conditionnement physique Salle de billard Salon de coiffure Esthétique Salle de projection Jeux extérieurs Service bancaire Dépanneur	Voisin de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Lévis Six étages à l'épreuve du feu Béton et acier Ascenseur Très bonne insonorisation Stationnement extérieur avec prise électrique Jardins communautaires Cour intérieure fleurie Balcon avec verrière à l'étage, boudoir et galerie Appartements Studios avec cuisinette Chambres de convalescence Toutes les unités sont dotées d'une salle de bains complète avec bain tourbillon

TÉLÉPHONEZ DES MAINTENANT LÉVIS
Rue Wolfe
(418) 833-7510
voisin de l'Hôtel-Dieu de Lévis

SAINTE-FOY
825 Arthur-Rousseau
(418) 651-4807
pres du Centre de cardiologie de l'hôpital Laval et face au centre commercial Plaza Laval

TROIS-RIVIÈRES
1350, rue Aubuchon
(819) 379-1064
voisin du centre commercial des Rivières

OUVERTURE: JUILLET 1987
Pour location: bureau ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h; samedi et dimanche, de 13h à 17h

Nos services sont en opération depuis le 9 juillet 1986.

Aussi, un service de chambre de convalescence.

Nous avons encore quelques appartements disponibles.

Les services ont débuté le 15 août 1986.

Après Trois-Rivières, Sainte-Foy (Québec) et Lévis (Québec), Laval aura aussi ses "Jardins de Laval", voisins de l'hôpital Cité de la Santé, un nouveau concept de vie exceptionnelle pour personnes autonomes retraitées ou semi-retraitées.

La Super Boom des Fêtes

FISCHER SC4 CARBON 209⁹⁹	BLIZZARD DUO 5000 BLIZZARD FAME 209⁹⁹	HEAD SI-ELITE BLIZZARD UCS 3000 KASTLE POLO 149⁹⁹	ROSSIGNOL LIGHT-EASE FISCHER CRESTA 139⁹⁹	BLIZZARD D (1985) THERMO LR 199⁹⁹
BLIZZARD UCS 4000 FISCHER PROLITE CARBON HEAD SR CARBON 189⁹⁹	FISCHER VACCUM LITE 249⁹⁹	KNEISSL MAGIC 169⁹⁹	VOLKL CAMERO ET SIGMA 269⁹⁹	 <p>SKIS KASTLE EQUIPES KASTLE VOGUE avec FIXATIONS SALOMON 647 339⁹⁹</p>
SKIS BLIZZARD THERMO LR (85) FIXATIONS SALOMON 547 SPORT TYROLIA 470 259⁹⁹		SKIS BLIZZARD UCS 4000 HEAD SR CARBON FISCHER PROLITE CARBON FIXATIONS LOOK 89 RX OU SALOMON 547 239⁹⁹		
SKIS BLIZZARD THERMON RS-SL FIXATIONS SALOMON 747 TYROLIA 4900 369⁹⁹				

RAICHLER RX 7 RX AIR HOMME, FEMME 179⁹⁹	SALOMON SX 31 99⁹⁹	NORDICA NS800 NR940 189⁹⁹	RAICHLER RE 5 169⁹⁹	LANGE TJ1 PERFORMANCE JUNIOR 139⁹⁹
RAICHLER FLEXON TEAM RX-8 219⁹⁹	NORDICA SPRIXIT pointures 3 et 4 29⁹⁹	LOT DE LANGE 2 PRD - 25 - 2 SPORTS (1985) 20 paires 99⁹⁹	RAICHLER RALLY EXTRA ELEGANCE 109⁹⁹	LANGE CS1 entrée arrière 109⁹⁹



SKIS FISCHER Magic ou Bromont
BOTTES SALOMON 301
ou **KARHU 1000**
FIXATIONS **SALOMON TOURING**
BÂTONS **EXEL «FIBRE»**
149⁹⁹

SKIS KARHU LATHI OU COUNTRY
BOTTES SALOMON X201
ou **KARHU RIVA**
FIXATIONS **SALOMON TOURING**
BÂTONS **EXCEL**
129⁹⁹

JUNIOR
SKIS KARHU
BOTTES **SOHO**
BÂTONS **FIBRE**
FIXATIONS **PINSO**
69⁹⁹

SKIS KARHU «EDSBY»
BOTTES SOHO
FIXATIONS **PINSO**
BÂTONS **EXCEL**
180 à 210 cm
89⁹⁹

ENSEMBLE 1 PIÈCE - 2 PIÈCES - JACKETS HOMME FEMME ENFANT

PEDSPORT - SUNRISE **40%**
PEDIGREE - MOBIUS

ALPINE - MISTRAL **35%**

SPORTSTOP - FRIMAS **33 1/3%**

HIVERNA HEAD AUDUIK — **ODLO NORHEIM LIFA** **30%**

DITRANI K-WAY ELHO — **FOELSER SKILA SKISS** **25%**

HEAD EURO SUN ICE DESCENTE NEUCA — **AZURE HASEGG BELFY BOGNER** — **KILLY REINALTER** **20%**

PANTALON, SALOPETTE THERMAL ELHO - SUNRISE homme, femme, enfant **30%**

PANTALON «STRETCH» COBOR ET MOSER **40%**
SCHNEIDER ET NEUCA **20%**



TOUS LES ARTICLES NE SONT PAS NECESSAIREMENT DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS



915, BOUL. PIERRE-BERTRAND VANIER **687-5392**
10505, boul. Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Beaupré **827-5229**

Lettre vendue \$303,000

♦NEW YORK (AFP) - Une lettre écrite par Albert Einstein à l'intention du président Franklin Roosevelt et qui devait mettre en branle l'effort américain pour construire la bombe atomique a été vendue aux enchères \$303,000 hier à New York. La lettre tapée à la machine et datée du 2 août 1939 a été achetée par le millionnaire américain Malcom Forbes, propriétaire du magazine économique qui porte son nom. Cette missive, demandant à Roosevelt que le gouvernement coordonne la recherche sur l'énergie nucléaire, n'avait finalement pas été envoyée au président. Einstein avait préféré lui remettre en main propre le 11 octobre 1939 une version plus longue.

Ils voulaient tuer Gandhi

LONDRES (AFP) - Deux sikhs ont été reconnus coupables hier par un tribunal de Birmingham de complot en vue de l'assassinat du premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, lors d'une visite de ce dernier en Grande-Bretagne en octobre 1985. Un troisième Sikh a été acquitté par le jury qui a délibéré pendant plus de 18 heures. Les trois hommes, qui résident en Grande-Bretagne, avaient été arrêtés trois jours avant l'arrivée de M. Gandhi à Londres. Le juge prononcera aujourd'hui les sentences contre Jarnail Ranuana et Sukhvinder Gill.

Canadien disparu à Haiti

PORT-AU-PRINCE (AFP) - La Ligue haïtienne des droits humains a demandé hier au gouvernement haïtien des explications à propos de la disparition à Port-au-Prince le 7 novembre dernier d'un jeune homme de 17 ans, Vladimir David. Ce dernier, porteur d'une double nationalité canadienne et haïtienne, aurait été arrêté, selon divers témoignages, par des militaires lors d'une manifestation, le 7 novembre dernier.

Le meurtre de Dian Fossey

KIGALI, Rwanda (AFP) - Le chercheur naturaliste américain, Wayne McGuire, a été condamné à mort par contumace hier pour le meurtre de sa compatriote et collègue, Dian Fossey, par le tribunal de Ruhengeri. Mme Fossey a été assassinée dans la nuit du 26 au 27 décembre derniers au Rwanda. M. McGuire a quitté le Rwanda pour les Etats-Unis depuis juillet dernier, d'où il a clamé son innocence à plusieurs reprises, affirmant qu'il n'avait absolument rien à voir avec la mort de sa compatriote.



Réunion familiale

Eugene Hasenfus étreint son fils Eugene et se prépare à faire de même avec sa fille Sarah, sous le regard de son beau-père Mike Weber. La scène s'est passée tard jeudi soir à l'aéroport de Green Bay, au Wisconsin. Hier, M. Hasenfus a refusé de parler aux journalistes de son rôle de mercenaire contre le Nicaragua, précisant que le FBI lui avait ordonné de ne rien dire à ce sujet.

Engs ignore si l'Iran l'a accusé

♦LONDON (CP, Reuter) - L'ingénieur Philip Eng, de St. Catharines, en Ontario, se trouve en bonne santé dans une prison de Téhéran mais il n'a pas encore été informé officiellement qu'il avait été accusé d'espionnage par les autorités iraniennes.

M. Henri a précisé que la radio d'Etat avait annoncé que des accusations avaient été portées contre Engs mais qu'il n'avait pu obtenir la confirmation de cette nouvelle en s'adressant aux autorités du pays.

La manière forte

C'est ce qu'a déclaré, dans une entrevue téléphonique, un porte-parole de son employeur en Iran, Schlumberger International.

Ce porte-parole, M. Daniel Henri, tente actuellement d'obtenir la libération du Canadien.

Par ailleurs, l'Iran a utilisé la manière forte pour obtenir qu'un de ses cargos puisse quitter le port italien de Gènes. Six Italiens ont été détenus plusieurs heures à l'aéroport de Téhéran et n'ont été libérés qu'après le départ du navire.

Fortune dans une poubelle

♦HEATH, Ohio (AFP) - Un clochard de Heath a trouvé dans une poubelle 14 bagues serties d'or et de diamants d'une valeur totale de \$70,000, qu'il s'est empressé de revendre pour \$11 dollars pièce.

Après s'être entendu dire que seule d'entre elles valait plus de \$4,000 et croyant que les bijoux avaient été volés, il a contacté la police.

L'homme, qui n'a pas été identifié, a "touché le jackpot" samedi dernier, a indiqué hier la police de la ville.

Le clochard a revendu cinq des bagues pour \$55 à un homme qui est immédiatement allé les faire expertiser.

Les policiers ont pu récupérer 12 des 14 bagues, qui appartiennent à une joaillerie de la ville mais dont ne sait si elles ont été dérobées ou jetées par erreur à la poubelle. Le clochard n'a pu dire à qui il avait vendu les deux autres. "Il ne sait pas, a expliqué un détective. Il ne sait même pas compter".

Bidules et machins trucs

Ensemble 2 verres à eau de vie # 4006
19.95 \$
Promotion 15.95 \$

Ensemble 2 verres à eau de vie # 4006
19.95 \$
Promotion 2.19 \$

Verres HI-BALL collection Light Classic verres soufflés, produit en cristallin
Promotion 3.99 \$

2 flûtes à champagne en cristal soufflé avec boîte cadeau
21.95 \$

zip INTERNATIONAL

Ouvert 7 jours seulement au:
Angle Carré Parent / Rue Saint-Paul
(418) 692 16 82

Angle Boul. Hamel / Henri IV
(418) 871 22 21

N'AVEZ-VOUS OUBLIÉ PERSONNE SUR VOTRE LISTE DE NOËL?

CHEZ EATON, MÊME À LA DERNIÈRE MINUTE, LES JOUJOUX SONT OFFERTS À PRIX JOYEUX!

"Big Bird" parlant

1. Avec mouvement du bec et des yeux synchronisés! Offert avec le livre et la cassette "Big Bird Can Share" (version anglaise seulement). 62.5 cm de haut. Renseignez-vous sur la garantie de 90 jours du fabricant contre tout défaut de fabrication.

87⁹⁸ l'ens.

Wrinkles

Adorables animaux de Ganz Brothers!

- | | Ch. |
|--------------------------------|------------------|
| 3. Marionnette Wrinkles, 43 cm | 25 ⁹⁸ |
| 4. Marionnette Moogums, 43 cm | 26 ⁹⁸ |
| 5. Marionnette Trunket, 43 cm | 26 ⁹⁸ |



2. Ensemble livre et cassette "Big Bird". (Version anglaise seulement). Superbe assortiment.
11⁹⁸ l'ens.



Système de divertissement Nintendo de Mattel

6. Ensemble de luxe comprenant: "R.O.B.", le petit robot opérationnel (fonctionnant avec 4 piles AA non comprises), le fusil autosensible "Zapper", 2 manettes de commande et 2 jeux: "Cyromite" et "Duck Hunt" (en anglais seulement).
224⁹⁸ l'ens.

- | | |
|--|-----------------------|
| 7. Tableau de commande. | 147 ⁹⁸ ch. |
| 8. "R.O.B." le petit robot opérationnel fonctionnant avec 4 piles AA vendues séparément. | 59 ⁹⁸ ch. |
| 9. Fusil autosensible "Zapper". | 44 ⁹⁸ ch. |

Également offert séparément:

18. Variété de jeux. (Version anglaise seulement)



D'autres amis jasnants "Smarty Bear" et poupon parlant

Chacun prononce 16 phrases différentes. Mouvements synchronisés des yeux et de la bouche. Fonctionnement à l'aide de 4 piles C et 4 piles AA vendues séparément.

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 10. "Smarty Bear" | 59 ⁹⁸ ch. |
| 11. Poupon parlant. | 89 ⁹⁸ ch. |

Version anglaise seulement.



"Mon enfant" de Mattel

12. Choix de petites filles et de petits garçons, à la peau si douce!

31⁹⁸ ch.



Bicyclette BMX 16 po pour garçons.

13. Avec roues stabilisatrices, freins à pincés.

89⁹⁸ ch.

Offre-prime en exclusivité chez Eaton!

Achetez une poupée "Mon enfant" et obtenez un de ses vêtements sans autres frais. Détails dans tout magasin Eaton.

\$100 DE RABAIS

SUR TOUS NOS COMPLETS et sur la plupart des paletots

20% DE RABAIS SUR ENSEMBLES DE VESTON SPORT ET PANTALON (de marques réputées)

Tailles: court, régulier, long et corpulent. Grandeurs: 36 à 50.

20% à 50% sur la mercerie



BOUTIQUE MASCULINE

3195, chemin Ste-Foy, Ste-Foy — 656-9508
Centre d'achats de la Colline

10% DE RABAIS

Chez Eaton, à l'achat d'un jouet, vous obtiendrez un rabais de 10% applicable sur le prix étiqueté de votre prochain achat de jouet. Un coupon par jouet et par personne. Ce coupon n'est valable que le samedi 20 décembre '86 seulement.

EATON VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Achetez des piles Duracell et obtenez un CERTIFICAT-CADEAU DE 5.00 (par la poste)

valable pour tout achat au rayon des jouets Eaton. Détails au rayon des jouets et dans tous les rayons où les piles sont offertes chez Eaton.

Faites la pause...

Le magasinage des Fêtes vous prend toute votre énergie? Venez vous détendre dans un restaurant Eaton! Qu'il s'agisse de la salle à manger, d'un libre-service ou d'un comptoir de rafraîchissements, c'est la solution magique pour enseoir votre journée de magasinage!

Qui pense enfants pense jouets!

Au rayon des jouets chez Eaton, on trouve les plus récents jeux électroniques, mais aussi des jouets qui font le bonheur des petits depuis des générations. Il y a, en tout cas, de quoi faire briller bien des yeux au matin de Noël...

NOËL 86 chez EATON



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

GALERIES CHAGNON 833-7744 PLACE STE-FOY 653-9331 GALERIES DE LA CAPITALE 627-5811

LE MONDE

Voyager a plus que le carburant nécessaire

♦MOJAVE, Californie (Reuter, AP) - L'avion expérimental Voyager est passé à travers un orage au-dessus du lac Victoria, puis a atteint hier la côte atlantique du continent africain et il lui reste encore plus que le carburant nécessaire pour achever son tour du monde, ont indiqué les responsables du projet.

Voyager devrait rencontrer peu de difficultés lors de sa traversée de

l'Atlantique, et les vents devraient même le pousser jusqu'à la Jamaïque, ont-ils ajouté.

Les craintes qu'avaient exprimées les responsables, qui redoutaient une panne de carburant, étaient infondées, ont-ils expliqué.

Les ingénieurs ont découvert hier matin qu'ils avaient été induits en erreur par les données recueillies à partir des réservoirs.

Les pilotes Dick Rutan et Jeana

Yeager "sont évidemment fatigués mais ils vont bien et sont très contents de Voyager", a déclaré M. Larry Cansler, un porte-parole du projet à Mojave.

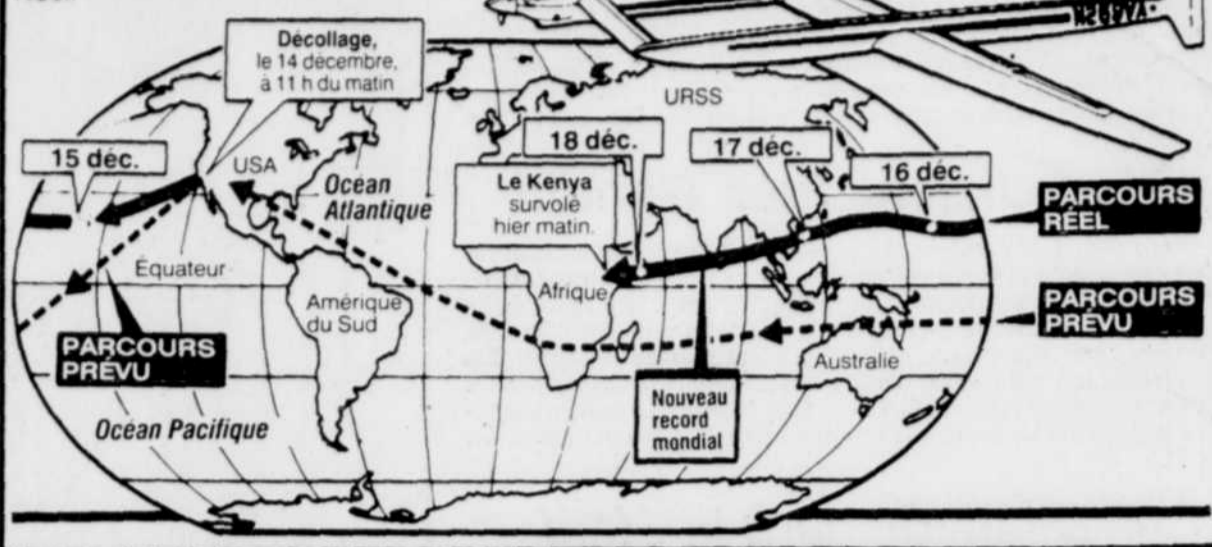
M. Cansler a ajouté que le bimoteur ultra-léger, d'une envergure de 37 mètres, progressait à une vitesse d'environ 215 km/heure, toujours propulsé par son seul moteur arrière.

Jeudi, lors du survol de la Somalie, Rutan et Yeager avaient été pris dans des turbulences thermiques qui avaient encore ajouté à leur fatigue.

Le Dr George Jutila, chargé de surveiller l'état de santé des deux pilotes, a estimé jeudi soir que Rutan, 46 ans, et Yeager, 34 ans, pourraient souffrir de pertes d'audition à la suite d'une panne de leur système d'isolation acoustique.

LE VOL DE VOYAGER

L'avion expérimental doit terminer son tour du monde, sans faire un seul plein d'essence, la veille de Noël.



Le Pentagone a un intérêt subit pour la station orbitale

♦WASHINGTON (AFP) - Le Pentagone, qui s'était jusqu'ici désintéressé publiquement de la future station orbitale occidentale, envisage maintenant de l'utiliser pour des recherches liées à la "guerre des étoiles", selon la revue spécialisée américaine Aviation Week and Space Technology.

Ce changement de politique, note le magazine dans un numéro qui sera publié lundi, va sans doute entraîner de "sérieuses protestations" de la part de l'Agence spatiale européenne (ESA), des Japonais et du Canada, partenaires potentiels de la NASA pour la réalisation de cette station orbitale.

Aviation Week précise que les prochains pourparlers entre la NASA et ses partenaires potentiels vont être retardés pour permettre aux Américains de définir une nouvelle position de négociations. Les Etats-Unis tiennent à s'assurer que les futurs utilisateurs de la station orbitale ne s'opposent pas à l'utilisation de la station orbitale par le Pentagone, poursuit le journal.

Des entretiens NASA-ESA doivent avoir lieu dans la semaine du 19 au 24 janvier à Paris.

La station orbitale occidentale doit être déployée à partir de 1993 ou 1994.

Obsèques à reprendre

♦MIAMI (AFP) - La famille de Paul Reina, récemment décédé à Miami, a rassemblé une centaine de personnes et dépensé plus de \$7,000 pour le porter en terre avant de se rendre compte que le cadavre n'était pas le sien.

La veuve, Mme Filomena Reina, n'a pu dissimuler sa surprise jeudi, deux jours après les obsèques, en apprenant de la bouche du médecin-légiste que le corps de son mari attendait toujours à la morgue et que celui qui avait été enterré était vraisemblablement celui d'un homme mort depuis un mois et non réclamé.

La famille avait bien eu un léger soupçon lors de l'enterrement, qui avait dû être retardé parce que les employés des pompes funèbres avaient du mal à embaumer le cadavre en décomposition et de couleur noirâtre. Mais elle avait mis ces problèmes sur le compte de la cause de la mort, une surdose de drogue.

"Nous avons traversé toute cette période de souffrance pour un cadavre qui n'était pas le bon, a expliqué la soeur de la veuve. Et maintenant il faut tout recommencer".

ce que vous pouvez acheter pour 35c



LE SOLEIL

l'information quotidienne complète pour 35c

© 1986 L'Édition du Soleil du Québec

ABONNEMENT: 647-3333

POUR LES PRIX DES ÉDITIONS, CONSULTEZ LE NUMÉRO 1000-1000

Seules les fourrures
«RAPPORT QUALITÉ PRIX»
portent la signature

FORGUES

Portez le maintenant
Ne payez que le 1^{er} mai 87 sans intérêt
ou 1^{er} versement le 1^{er} juin (moyennant un léger dépôt)



Toujours disponible

12 mois sans intérêt

Manteaux en vison naturel, peaux allongées "Black Glama" à partir de **3,999\$**

Manteaux en chat sauvage entièrement naturel, peaux allongées à partir de **2,799\$**

Manteaux en rat musqué naturel travaillé en demi-peaux ou en dos teint. **1,599\$**

Manteaux en renard Norvégien naturel, peaux allongées, qualité de choix **2,599\$**

Manteaux en castor long poil, blond naturel, peaux allongées **2,899\$**

Pelisses doublées de fourrure. Couleur au choix à partir de **499\$**

GRATUIT

- Retouches d'ajustement gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- 2h de stationnement gratuit
- Cartes de crédit acceptées
- Financement disponible sur place pour client admissible

FORGUES
FOURRURES
UN NOM... UNE RÉPUTATION
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 529-0077